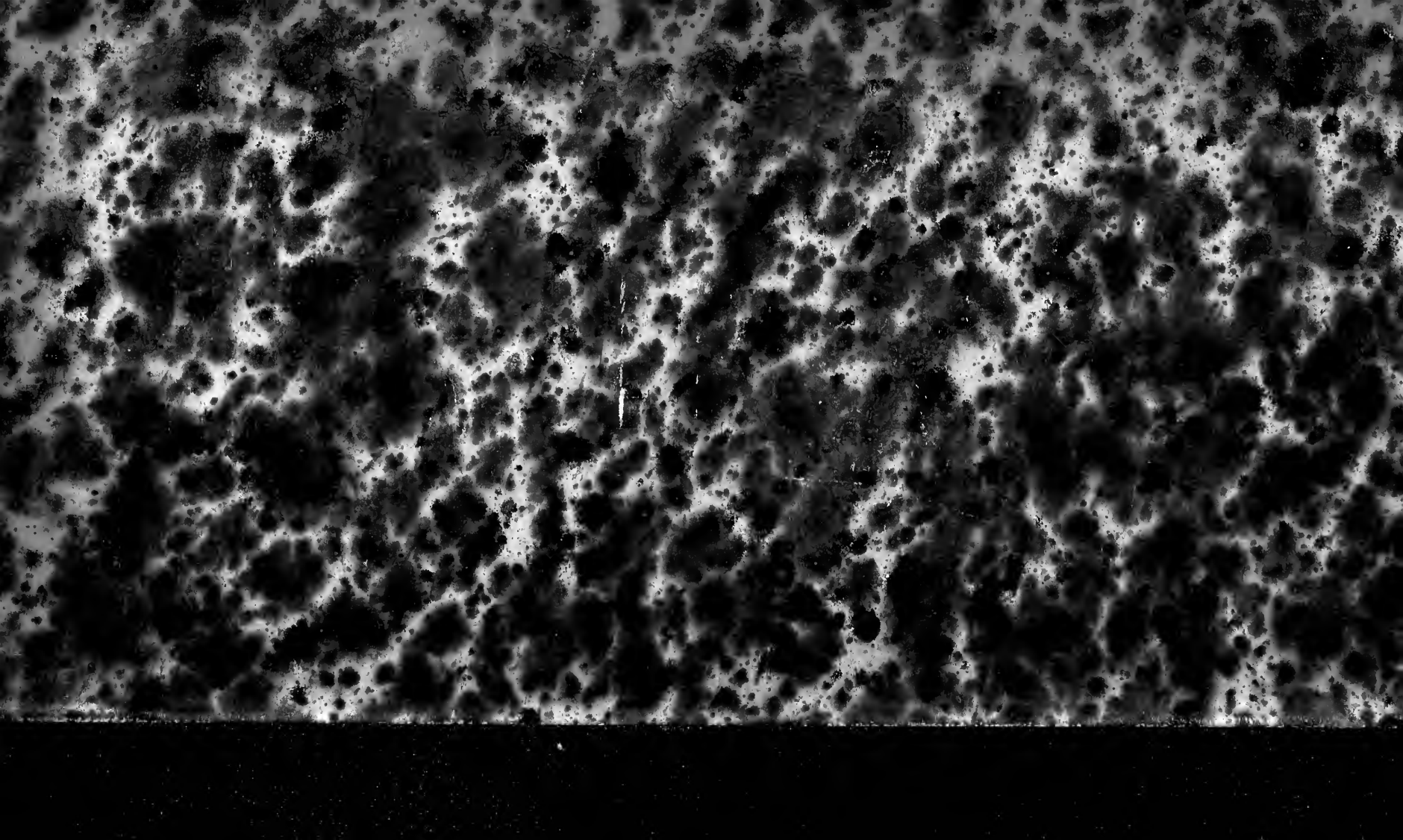

Accessions
159. 808

Shelf No.
xG.3656.8

Barton Library.

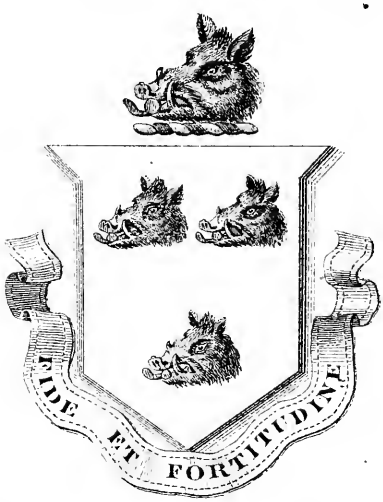

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received 1 May, 1873.
Not to be taken from the Library.

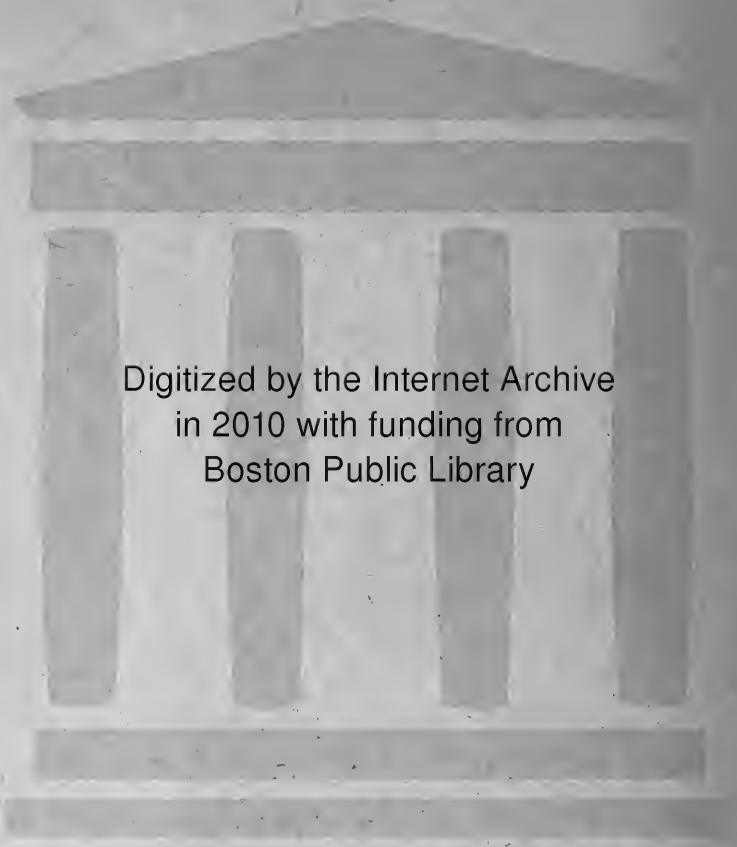

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/cequonnapointdit00anci

CE QU'ON N'A POINT DIT.

LETTRES VÉHÉMENTES.

La premiere, AU CLERGÉ, par un ancien Prélat.

La ſeconde, A LA NOBLESSE, par un Gentilhomme Citoyen.

La troiſieme, AU TIERS-ÉTAT, par un Franc-Bourgeois.

1789.

PREMIERE LETTRE, AU CLERGÉ,

PAR UN ANCIEN PRÉLAT.

MESSEIGNEURS,

QUOIQUE chargé d'années, & d'infirmités, j'eſpere avoir encore aſſez de force pour vous parler d'une maniere digne de mon caractere, & capable de vous affermir dans l'amour de vos devoirs. Le moment eſt venu où il faut déployer ce zele fervent qui animoit les premiers Paſteurs, lorſqu'il y avoit quelque importante Aſſemblée, dont la convocation exigeoit de grands ſacrifices. Mais hélas! je crains bien, qu'entraînés par la diſſipation du ſiecle, vous ne ſoyez beaucoup

moins occupés des affaires ſpirituelles, que des intérêts temporels, & que vous ne mettiez en oubli ce que la Religion vous preſcrit, relativement aux Etats-Généraux; tandis que les Proteſtans, les Juifs, les Turcs mêmes, implorent d'une maniere éclatante, la protection du Très-Haut, toutes les fois que les Républiques & les Royaumes font des réformes ou des traités.

C'eſt une remarque qu'on fit derniérement dans une nombreuſe ſociété, où j'eus la douleur d'entendre dire, qu'après les Archevêques de Paris, de Rouen, de Vienne, d'Arles, les Evêques de Boulogne, du Mans, d'Orange, d'Amiens, de Dol, de Clermont, de d'Ax & quelques autres, il n'y avoit aucun Prélat qu'on pût citer pour la régularité. On étoit au moment d'ouvrir l'Amanach Royal pour les épiloguer les uns après les autres lorſque tout en frémiſſant, je m'en emparai, non dans la crainte de trouver auſſi peu d'Evêques édifians; mais dans l'appréhenſion qu'on ne vînt à mettre le doigt

ſur celui qui affiche de la maniere la plus indécente, le luxe & l'orgueil ; ſur celui qui, regardant ſon Dioceſe comme un lieu d'exil, craint d'y paroître ; ſur celui qui, tourmenté du Démon des richeſſes entaſſe bénéfice ſur bénéfice, & change de Siege en dériſion des canons ; ſur celui qui ſe travertiſſant pour ſe perdre dans la foule, y jouit d'une licence que la morale la plus relâchée ne peut excuſer. Enfin, ſur celui..... mais ici je m'arrête, laiſſant à Dieu lui-même le ſoin de vanger ſes Autels, & de punir les ſcandales qui, par une corruption déplorable, ont en quelque ſorte dégradé le miniſtere le plus ſacré.

Je crus, MESSEIGNEURS, en entrant parmi vous, que j'y trouverois encore des traces de cette ſcience, de cette piété, de cette candeur qui caractériſerent les Evéques du ſiecle dernier ; je crus que leur vertus avoient été trop éclatantes, pour qu'il n'en reſtât pas au moins quelques étincelles ; mais je ne fus point long-tems à m'appercevoir qu'on changeoit l'Epiſcopat dans une dignité toute ſéculiere, qu'excepté

quelques Prélats qu'on traitoit d'idiots, & dont on ne parloit qu'avec mépris, les affaires du ſiecle étoient le grand objet de ſpéculation ; que les Aſſemblées du Clergé, qu'on pouvoit autrefois comparer à des Conciles, dégénéroient dans des ſociétés ſéculieres ; que les paſſions y jouoient leur rôle ſans aucune retenue ; qu'on s'y donnoit en ſpectacle par des jalouſies, par des haines, par des converſations toutes profanes ; qu'on n'en ſortoit enfin, que pour ſe rendre à des tables ſomptueuſes, dont la délicateſſe & la profuſion inſultoient à la miſere publique, que pour faire revivre ces jours funeſtes où le mauvais riche, vêtu de pourpre & de lin, ſe nourriſſoit ſplendidement, & laiſſoit mourir Lazare ſans conſolation & ſans ſecours. Abus d'autant plus déplorable, que cette ſcandaleuſe dépenſe eſt priſe ſur le patrimoine des pauvres, & ſur le ſecond Ordre. Si l'on fait alors des doléances au Roi, ce n'eſt que ſur des objets temporels, ſans élever la voix contre cette apoſtaſie univerſelle, qui a bientôt gagné tous les Etats, &

qui, en dépeuplant les Temples, & rempliſſant les maiſons d'ouvrages les plus impies & les plus licentieux, nous laiſſe à douter ſi la génération future ſera Déiſte ou Chrétienne.

Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que ſi l'on oſe aujourd'hui nommer Dieu, ſoit dans les ſociétés, ſoit dans les écrits à la mode, on dit d'un air de pitié, que c'eſt une *Capucinade*. Ainſi, les Grecs, les Romains, toutes les Nations, enfin l'Univers entier n'ont point eu notre ſagacité. Et voilà, MESSEIGNEURS, les ſuites de vos exemples.

Il n'y a pas juſqu'aux Sermons qu'on prêche dans les Aſſemblées du Clergé, qui ſe reſſentant de l'afféterie du ſiecle comme ceux qui les prononcent, n'ont ni la ſéve évangélique, ni la dignité des penſées. Le divorce qu'on fait avec l'Ecriture Sainte, depuis que le bel-eſprit eſt devenu l'eſprit du jour, a réduit les Prédicateurs à n'avoir que des phraſes. On demande ce qu'ils veulent dire après les avoir entendus,

& ce défaut d'inſtruction remonte à la malheureuſe époque où les Evêques ne prêcherent plus, quoique Saint Paul diſe en termes précis qu'ils n'ont pas été envoyés pour baptiſer, mais pour prêcher.

Plus un Evêque ſe conforme à cette divine loi, plus il ſe rapproche de ces tems apoſtoliques où l'on ne connoiſſoit point cette fauſſe éloquence qui n'eſt tolérable que chez des Rhéteurs. Le langage épiſcopal a pour principal caractere l'onction ; mais à peine ce mot eſt-il maintenant connu.

Cependant j'oſe vous dire, MESSEIGNEURS, que vous ne perſuaderez qu'autant que vous en ferez uſage, ſur-tout dans des Etats-Généraux, où vous ne devez ſoutenir vos droits qu'avec modération & douceur, & qu'après avoir pris les intérêts du Peuple préférablement aux vôtres.

On ne pourra vous nuire, quelque ſyſtême qu'on embraſſe, ſi vous êtes réſolus à faire le généreux ſacrifice de votre ſuperflu en faveur de l'Etat, & des Citoyens qui ſouffrent. Le ſuperflu d'un Evêque ſeroit

maintenant immenſe, s'il ſavoit ſe renfermer dans les bornes de la ſimplicité évangélique, ſur-tout depuis qu'au mépris formel des Canons on entaſſe bénéfice ſur bénéfice.

Je ſuppoſe un moment que Pierre & Paul vinſſent à deſcendre ſur la terre, & que malgré leur extérieur pauvre & ruſtique on les laiſsât entrer dans ce que vous appellez vos *Palais*, (quoique notre Maître commun n'eût pas où repoſer ſa tête) quels retranchemens ne feroient-ils pas à la vue de vos ruineuſes prodigalités. Sont-ce là nos ſucceſſeurs, s'écrieroient-ils, dans l'accès d'une douleur honteuſe pour vous-mêmes ; & dès l'inſtant, faiſant main-baſſe ſur ces glaces, ſur ces dorures, ſur cette argenterie, ſi propres à nourrir l'orgueil, ils en diſtribueroient le prix aux malheureux.

Eh ! vive Dieu, vous diroient-ils, avec une ſainte fureur, vous déshonorez le nom d'Evêques, au point qu'on ne ſait plus, ſelon l'expreſſion de Saint Bernard, de quel Ordre vous êtes, puiſque vous n'ap-

partenez ni au monde qui vous rejette, ni à Dieu qui vous vomit, expreſſion conſacrée dans l'Ecriture, & que vous ne pouvez ignorer, ſi vous avez lu le texte ſacré.

Vous trouvez, ſans doute, mes chers & illuſtres Collégues, que je vous parle avec trop d'énergie; mais Grégoire de Naziance m'en a donné l'exemple. C'eſt un Evêque, c'eſt un Pere de l'Egliſe, inſcrit dans le catalogue des Saints, & qui n'a point cru manquer à la charité, en traduiſant devant tous les ſiecles les mauvais Evêques de ſon tems. Je ſouhaite qu'on ne vous applique pas ce qu'il en dit. Voici comme il s'exprime:

« Les pervers ne doivent point trouver » mauvais qu'on eſſaye de les rappeller à » leur devoir par une confuſion ſalutaire. » Qu'on ne me demande point à qui j'en » veux. Je connois des Evêques que ce » diſcours ne regarde pas; mais, s'il » bleſſe quelqu'un, c'eſt préciſément à lui « que mes paroles s'adreſſent.

« L'Epiſcopat, continue ce grand hom-

» me, eſt le miniſtere le plus ſacré, la
» dignité la plus auguſte; mais il arrive
» ſouvent qu'au lieu de rendre un homme
» meilleur, il le rend plus méchant.

» De-là, pourſuit le Saint Docteur,
» cette foule d'Evêques, qui n'ont autre
» choſe à nous dire qu'ils deſcendent des
» Apôtres, tandis qu'ils n'ont ni leur dé-
» ſintéreſſement, ni leur ſcience, ni leur
» ſimplicité, ni leur foi. Ceux-ci, vils jouets
» de toutes les paſſions, & de toutes les
» révolutions des tems, n'ont rien de fixe
» ni dans leur conduite, ni dans leur
» croyance, ne reconnoiſſant d'autre di-
» vinité que la faveur, d'autre loi que leur
» caprice. Ceux-là, plus rampans que des
» animaux devant ceux qui ſont maîtres des
» affaires, rougiroient de paroître dans la
» maiſon d'un homme docte. L'un ne ceſſe
» de vanter ſa naiſſance, l'autre de faire
» valoir les agrémens de ſa converſation,
» celui-ci fait l'étalage de ſes richeſſes,
» celui-là de ſes alliances. Preſque tous ſe
» rendant formidables par leurs intrigues,
» conſpirent contre la vertu.

» A leur caractere particulier, ajoute le » Saint Docteur, répondent parfaitement « leurs mœurs. Tout ſe reſſent chez eux » de la ſplendeur du ſiecle; maiſon ſu- » perbe, grand équipage, domeſtique » nombreux, table magnifiquement ſervie; » & ſouvent au plaiſir de la table ſuccedent » des jeux & des concerts. C'eſt beaucoup » ſi les danſes y manquent. Jeunes d'âge, » plus jeunes d'inclination & de mœurs, » peut-être encore chargés des déſordres » de leur adoleſcence, ils n'annoncent rien » moins que des hommes formés par l'Eſ- » prit Saint.

» Il en eſt une autre eſpece, continue le » Saint Docteur, qui feroit volontiers pren- » dre du cuivre pour de l'or. Toute leur » piété conſiſte en grimaces. Ils prétendent » en impoſer par des cheveux négligés, par » une gravité feinte. On les diſtingue » entre tous les autres par un tête pen- » chée, par des habits affectés, par une » lenteur étudiée dans leur démarche, » par un attachement puérile à toutes les » marques de leur dignité; les beaux de-

» hors, ſi la tête n'y manquoit. » *S. Greg. orat. 32.*

Avec de tels Evêques, on ne peut s'attendre qu'à des troubles, & des diviſions lorſqu'ils s'aſſemblent; ce qui fait dire au Saint Docteur, « que tout s'y termine par » beaucoup de bruit, par frapper l'air inu» tilement, par s'enſevelir dans un nuage » de pouſſiere qui dérobe aux yeux des » ſpectateurs, la vérité; enfin par des dé» penſes ſcandaleuſes & par l'aliénation dans » les cœurs; d'où il conclud qu'aſſiſter à » leurs aſſemblées, c'eſt ſe placer au mi» lieu d'une troupe de *gruës* & d'*oiſons*, » qui ne ſavent qu'étourdir par leurs cris, » & qu'il s'abſtiendra d'y paroître. »

Non ego cum gruibus, non anſeribus que ſedebo.

Il tint parole en abdiquant l'Epiſcopat; « j'ignorois, dit-il à ſes collegues, qu'en » me chargeant de ce fardeau, nous duſ» ſions diſputer de l'élégance & de la dé» licateſſe avec les Conſuls & les Préfets; » que notre table dût être ornée comme » la leur; que le bien des pauvres fût entre

» nos mains pour mener une vie molle
» & délicieuſe ; que leur néceſſaire dût
» être employé à nous donner le ſuperflu :
» j'ignorois qu'un Evêque dût avoir des
» chars, des chevaux, qu'il fût obligé de
» marcher avec fracas dans les rues. Sur
» ce point, je ne puis guérir mon ima-
» gination ; & quand je vois le peuple ſe
» partager devant moi, & ſe ranger en
» haie ſur ma route, je ſuis tenté de croire
» qu'on me fuit comme une bête féroce.
» Il vous faut un homme qui ſoit au goût
» du grand monde. Souffrez que je me
» retire. »

« Adieu donc, mes chers collegues,
» ſoyez auſſi fiers qu'il vous plaira ; par-
» tagez entre vous les places les plus émi-
» nentes ; paſſez d'une Egliſe à l'autre ſans
» ſcrupule comme ſans raiſon ; élevez ceux-
» ci, renverſez ceux-là. Je n'ai plus rien à
» vous dire, que deux mots, que je vous ré-
» ſerve dans l'autre monde. *Cætera vobis,*
» *amici, in altera vita dicentur.* S. Greg.
» Naz. Orat. 32. »

Convenez, MESSEIGNEURS, que ſi j'avois

oſé vous parler de moi-même avec autant de véhémence, vous auriez crié au ſcandale, à la calomnie ; vous m'auriez qualifié d'impudent écrivain, & vous vous ſeriez plaint amérement de ma témérité.

Mais c'eſt un pere de l'Egliſe qui parle, & ſi ſon zele vous paroiſſoit trop amer, je vous citerois St. Bernard, qui n'eſt pas moins véhément contre les Evêques prévaricateurs. « Qu'ils me ferment donc les » yeux, dit-il en tonnant, s'ils veulent » m'empêcher de voir ce que je ne puis » approuver : d'ailleurs quand je me tairois, les cris de l'Egliſe ne ſe feroient-» ils pas entendre de toutes parts, elle » qui voudroit qu'un Evêque rougît de » ſe trouver auſſi ignorant que ceux qui » n'ont point étudié ; d'être auſſi efféminé » que le ſexe. La Cour en parle, le Pu-» blic en murmure, & les Pauvres pren-» droient la parole au défaut de ma voix, » de ſorte que tous les ménagemens ſeroient » inutiles. *S. Bern. de off. Epiſ. cap.* 2. »

Et vous le ſavez, MESSEIGNEURS, que tout le monde ne ceſſe d'exercer ſa plume

comme ſa langue, à vos dépens ; & que s'il vous prête des vices qu'on n'oſe nommer, tant ils révoltent, ce n'eſt que parce que vous prêtez à la ſatyre.

Vous êtes l'Egliſe enſeignante, & vous n'enſeignez perſonne : Prédications, Synodes, Viſites de Diocèſes, Adminiſtration de Sacremens, autant d'objets qui vous ſont indifférens. L'homme le plus abject aux yeux du monde, a droit de vous interpeller, ſoit pour mettre ſa conſcience entre vos mains, ſoit pour vous demander les derniers ſecours de l'Egliſe, comme aux premiers Paſteurs ; & cependant je proteſte, avec connoiſſance de cauſe, que ſi la choſe arrivoit, il n'y en auroit peut-être pas ſix, dans tout le corps Epiſcopal, qui vouluſſent s'acquitter de ce devoir.

N'eſt-il pas étrange que parmi tant de fameux incrédules qui ſont morts, depuis quelques années, aucun Evêque ne ſe ſoit préſenté pour les ramener à Dieu, quoique la premiere fonction du Paſteur ſoit d'aller chercher la brebis égarée. Qui ſait ſi Voltaire lui-même frappé de la viſite de ſon Archevêque,

Archevêque, qui lui auroit parlé d'un ton paternel, n'eût pas donné l'exemple d'un retour ſincere à l'Egliſe. Mais on croit avoir rempli ſon devoir, en invectivant les incrédules, au lieu de gagner leur eſprit, par la douceur & par la charité : plus on fulmine contre eux dans la chaire, plus on les éloigne de la religion. Les Evangéliſtes ont donné le plus bel exemple de la modération chrétienne, en décrivant la Paſſion de Jeſus-Chriſt, ſans employer le moindre mot d'imprécation contre ſes bourreaux. Auſſi M. Paſcal obſerve-t-il que l'Evangile eſt le livre le plus impartial & le plus modéré qui ait jamais exiſté.

Si les Evêques aſſiſtoient fréquemment aux Sermons, diſons mieux; s'ils prêchoient eux-mêmes, comme leur premier devoir l'exige, la chaire de vérité deviendroit infailliblement une école de modération & de charité ; conformément à l'exemple de Jeſus-Chriſt, qu'on n'entendit jamais crier.

Que ne dirois-je pas maintenant de cette eſpece d'humiliation dans laquelle vous tenez les Curés, qui, ſelon les termes de

Saint Jérome, prêtres comme vous, & preſque vos égaux dans la diſpenſation des ſaints myſteres, & dans l'importante fonction de diriger les ames, méritent, en quelque ſorte, vos reſpects ; tandis que vous admettez dans la confiance la plus intime, des grands Vicaires dont la jeuneſſe révolte tout homme qui penſe. Il n'y a preſque pas d'Evêque aujourd'hui qui n'en ait au moins une douzaine pour cortege, & ſur un pareil nombre, à coup ſûr, quelques orgueilleux, ou quelques ignorans, qui oſent citer, devant leur tribunal, des Curés autant vénérables par leur âge, que par leurs travaux, pour leur parler comme à des valets. Ces abus ne ſont point imaginaires, ils exiſtent, à moins que cette eſpece de Vicaires-Généraux, comme on oſe les appeller, ne ſe trouve dans la Capitale à ſuivre le train des promenades, des ſpectacles, & de tout ce qui amuſe les gens du monde, pour ne rien dire de plus.

Quant aux Ordres Religieux, on peut vous reprocher, Meſſeigneurs, d'avoir fait l'impoſſible pour les avilir. Au lieu de les

admettre à votre table, comme faiſoit Saint Louis, qui vous valoit bien; au lieu de les viſiter, à l'exemple des Cardinaux Italiens qui s'honorent de les fréquenter, vous les laiſſez languir dans vos antichambres, tandis que pour remplir une partie de vos fonctions, ils portent le poids de la chaleur & du jour.

Les uns nous auroient donné d'excellens ouvrages de morale, ou d'hiſtoire, ſi vous les aviez encouragés; les autres nous auroient enrichi de quelques productions utiles ſoit dans la partie des ſciences, ſoit dans celle des arts. L'eſprit s'engourdit quand il n'a ni diſtinction, ni récompenſe qui le réveille; mais vous les avez moleſtés plutôt qu'aidés, craignant peut-être qu'ils ne devinſſent un jour vos collègues dans l'Epiſcopat, où leur vie réguliere auroit infailliblement condamné la vôtre. Un Faure Cordelier, Evêque d'Amiens, vivant comme les Apôtres, un Meſgrigny Capucin, Evêque de Graſſe, ne laiſſant pour ſucceſſion qu'un ſimple crucifix, que quelques miſérables chaiſes, que deux écus en

petite monnoie, euſſent été des exemples déſeſpérans. D'ailleurs, la plupart d'entre eux n'auroient pas eu la naiſſance, crime irrémiſſible à vos yeux, quoique la religion nous ait aſſervis à ne ſigner que nos noms de baptême, pour nous apprendre qu'un Evêque, en renonçant aux uſages du monde, n'a plus d'autre titre que celui de pere, & de paſteur, d'autant plus que notre divin Maître nous a défendu de prendre aucune qualité, en nous déclarant que ſon royaume n'eſt pas de ce monde, qu'il n'en fera pas de nous comme des Princes de la terre, & que tout eſprit de domination nous eſt interdit. Si vous croyez que les tems ont changé, & que ces préceptes n'ont plus de force, il faudra vous répondre avec un Pere de l'Egliſe. Dieu ſeroit-il donc coutume, & ſa vérité le jouet des ſiecles & des opinions ? Les cieux & la terre paſſeront, tandis que ſes paroles dureront éternellement. C'eſt lui-même qui l'a dit. Mais parler aujourd'hui de la fin du monde, c'eſt parler d'un ſonge.

D'après cela, Meſſeigneurs, que peut-on

attendre de votre miniſtere aux Etats-Généraux ? Peut-on ſe perſuader que des Prélats uniquement occupés du temporel, que des Prélats qui ne connoiſſent de grandeur que les diſtinctions du ſiecle, que l'eſprit de domination, que l'élégance d'une belle friſure, que des Prélats qui ne paroiſſent dans leurs Dioceſes que pour y exercer le deſpotiſme, & pour y être les exacteurs de leurs revenus, que des Prélats qui laiſſent une partie de leurs Eccléſiaſtiques dans Paris, courant les aventures, de l'ambition, & des mauvaiſes mœurs, y trafiquant des bénéfices, & ſe les procurant par les voies les plus illicites, que de tels Prélats s'exécuteront généreuſement eux-mêmes pour le bien public, qu'ils ſe montreront doux, patients, déſintéreſſés, comme il convient à des Miniſtres du Souverain Légiſlateur, qui naquit pauvre, qui vécut pauvre, qui mourut pauvre.

Il faudroit dans cette auguſte Aſſemblée ces grands Evêques du ſiecle dernier, dont le choix eſt le plus grand éloge des regnes de Louis XIII & de Louis XIV.

De quelle vénération les Etats-Généraux ne ſeroient-ils pas ſaiſis, en voyant entrer un Baptiſte Gault, Evêque de Marſeille, qui, livré du matin au ſoir à l'inſtruction des Galériens, mourut de ſes fatigues, dans le ſein de la conſolation & de la joie; un Pavillon, Evêque d'Aleth, qui ne voulut d'autre ameublement qu'une paillaſſe piquée, & qu'un prié-dieu; un Caulet, Evêque de Pamiers, qui mourut dans ſa propre maiſon, réduit à la charité de ſes Dioceſains, après leur avoir tout donné; un le Camus, Evêque de Grenoble, qui gravit les plus hautes montagnes pour y trouver des malheureux, & pour s'y dépouiller afin de les vêtir; un Arnaud, Evêque d'Angers, qui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ſe levoit dès trois heures du matin pour s'occuper des beſoins de ſon Dioceſe; un Solminihac, Evêque de Cahors, qui n'eut jamais que des pauvres pour convives; un Girard, Evêque de Poitiers, qui diſoit qu'un bon Evêque ne devoit durer que peu d'années, & qui tint parole en expirant ſous le poids des travaux

apoſtoliques ; un Boſſuet, dont l'éloquence vigoureuſe eut ſubjugué les eſprits ; un Fénélon, dont l'ame généreuſe & ſenſible eut entraîné tous les cœurs du côté du Tiers-Etat.

Si nous venons à des temps plus rapprochés, un Soanen, Evêque de Sénez, qui n'ayant plus rien, donna juſqu'à ſon anneau, & qui, ſe livrant ſans réſerve aux ſollicitudes paſtorales, diſoit que l'*éternité ſeroit aſſez longue pour ſe repoſer* ; un Belſunce, Evêque de Marſeille, qui, dans les ravages de la peſte, ſe confondit parmi les mourans, & les morts, dans l'eſpérance d'y périr victime de ſon zele, un de Beaujeu, Evêque de Caſtres, qui menacé par le Cardinal de Fleury, des diſgraces de la Cour, pour avoir fait ſon devoir, lui répondit : *Un Evêque qui s'acquitte de ſes fonctions ne craint rien des menaces que vous oſez lui faire. Si je vous regarde comme Miniſtre, je ne vous demande rien ; comme Cardinal, je ne vous dois rien ; comme Evêque, je ſuis votre ancien dans l'Epiſcopat ; comme Chrétien, je ne ſuis comptable de mes actions*

qu'au tribunal de Dieu ; nous y comparoîtrons bientôt vous & moi ; craignez, Monſeigneur, de n'y pas trouver les mêmes faveurs qu'à celui des hommes : j'ai l'honneur, &c.

Il n'y a pas de doute que de tels Evêques n'euſſent tout ſacrifié pour venir au ſecours de la Patrie, & qu'ils n'euſſent accueilli le Tiers-Etat comme leur ami, comme leur frere, ſe faiſant une gloire & un devoir d'alléger ſon joug en ſe mettant au même niveau pour payer les contributions, & pour rédimer la Nation des peines qu'elle éprouve.

Oh, MESSEIGNEURS! La plupart des noms que je viens de citer, ne ſont pas ſuperbes aux yeux de la vanité qui ne connoît de grandeurs que celle des armoiries, de titres que ceux d'Alteſſe & de Monſeigneur; mais qu'ils ſont précieux aux yeux de la Religion & de l'humanité! Ils rappellent l'idée de la bienfaiſance la plus ſublime; ils ſont écrits au livre de vie, d'où nulle puiſſance ne peut les arracher; & les vôtres où iront-ils ſe perdre?...

Mais, venons à notre principal objet. Il falloit vous mettre en face de vous-mêmes, afin que vous puiſſiez juger de ce qu'on peut eſpérer de vos lumieres & de votre zele en faveur du bien public. Vous n'y coopérerez qu'en vous dépouillant de vos prétentions, qu'en y apportant un eſprit de ſageſſe, de modération & de paix. Si vous n'y venez qu'à deſſein de parler de priviléges, d'immunités, que dans l'intention de répéter d'une maniere faſtidieuſe, comme vous faites dans toutes les aſſemblées, que vous êtes le premier Ordre de l'Etat; ah! n'y paroiſſez pas: Cela cadre ſi mal avec l'humilité évangélique dont vous devez faire particuliérement profeſſion, qu'on vous prend pour des Gouverneurs de Provinces, plutôt que pour des Evêques.

Mais ſachez, ne vous en déplaiſe, que les peuples ne ſont plus ignorans comme autrefois. Vous les avez forcés, par votre eſprit de deſpotiſme & par votre orgueil, à lire dans l'Evangile même, ce que vous êtes, & ils ont vu combien il y a loin de là à ce que vous prétendez être.

Souvenez-vous bien, mes chers collegues, que ſi nous ſommes tout dans l'ordre ſpirituel, nous ne ſommes abſolument rien dans l'ordre temporel que les dépoſitaires des aumônes qu'on nous a confiées, & ſur leſquelles nous n'avons que la vie & l'habit.

Notre luxe eſt une uſurpation, un vol ſcandaleux & public, ſelon l'expreſſion de tous les Peres & de tous les Caſuiſtes; & ſi nous ſommes aſſez ſtupides pour nous en glorifier, notre gloire devient un opprobre.

Il y en a qui croient acquitter leur conſcience, en donnant à leur famille de quoi briller aux yeux du public; mais, outre que le bien des Prélats appartient de préférence aux pauvres des dioceſes, ce ſont ces mêmes pauvres qui doivent hériter de tout Evêque qui n'a point de patrimoine. En vain les Loix civiles décident le contraire, on ne preſcrit point contre celle de Dieu.

Le mal, eſt que la Religion dont les rides vénérables devroient imprimer le plus profond reſpect & la plus grande admiration, n'eſt plus qu'un ſimulacre qu'on en-

cenſe encore par habitude, mais dont on ſe rit intérieurement. Au lieu des nuages d'encens qui s'exhaloient autrefois autour de ſes autels, des vœux de tous les peuples qui venoient lui rendre le plus ſincere hommage, ce ſont les noires exhalaiſons du vice & de l'erreur qui ſouillent ſon ſanctuaire, qui déshonorent ſa majeſté. La célébration des Saints Myſteres eſt devenue, pour la plupart des Evêques, un objet de pompe, un ſujet d'orgueil. Ils ſe repaiſſent de l'éclat extérieut qui les environne, au lieu de s'anéantir devant l'Eternel, & ils prennent pour leur compte les hommages même qu'on rend au Dieu vivant.

« Elle ne ceſſe de crier contre ces énormes prévarications, & elle n'eſt point entendue; les paſſions étouffent ſa voix, & de tous ces malheurs, les peuples finiſſent par ne plus rien croire & par ne plus rien eſpérer.

Le vénérable Evêque d'Amiens (M. de la Mothe), diſoit un jour en gémiſſant; « ce ne ſont point les incrédules qui ont porté le coup le plus funeſte à la Re-

ligion, c'eſt nous-mêmes, par notre amour pour le faſte, par une hauteur intolérable, par une réſidence continuelle à Paris, par un tel éloignement pour la priere, qu'on ſe débarraſſe de ſon breviaire comme d'une corvée, ou plutôt qu'on ne le dit jamais. »

Lorſque les Evêques ne ſont odieux qu'en haine de la Religion, ils doivent ſans doute s'en glorifier ; mais pour peu qu'ils aient excité l'animadverſion du Public, c'eſt une tache dont ils ne peuvent ſe laver ; tache d'autant plus funeſte qu'elle devient leur ſupplice.

Qu'on balance en effet d'un côté quelques malheureuſes jouiſſances qui ne durent qu'un moment, & de l'autre les remords, le mépris, les ſatyres que l'inconduite entraîne, & l'on rougira du prix auquel on achete les plaiſirs temporels.

Un Evêque décrié pour les mœurs, eſt un être amphibie, qui ne peut ſe préſenter ſans exciter l'indignation ou la pitié. Les plus libertins n'en parlent qu'avec horreur, ou n'en font éloge que pour lui porter un coup mortel.

Tant que vous ne vous glorifierez que de cette croix d'or, que vous étalez avec faſte, vous oublierez celle qui fit le délice des Saints, & qui conſiſte dans l'éloignement des honneurs, dans le mépris des richeſſes, dans la mortification, dans un entier renoncement à ſoi-même.

Si ce ſont des fables que je vous raconte, lacérez cet écrit, j'y conſens; mais ſi ce ſont des vérités éternelles, méditez & tremblez.

Je ne ſerai plus en peine de ce que vous ferez aux Etats-Généraux, quand je ſaurai que la Religion eſt imprimée dans vos cœurs. On ne peut qu'être modeſte, juſte & déſintéreſſé, quand on eſt vraiment Chrétien.

Attendez tout d'une piété éclairée, & rien d'une politique mondaine. Avec la ſimplicité de la colombe, la prudence du ſerpent, qui nous eſt recommandée dans l'Evangile, on vient à bout de vaincre tous les obſtacles, ſans jamais trahir la vérité.

Le meilleur moyen de rendre à Dieu ce

qui eſt à Dieu, à Céſar ce qui appartient à Céſar, à tous les hommes ce que vous leur devez, conſiſte à vous dépouiller de tout intérêt, comme ſi vous entriez dans le monde, où vous n'aviez alors en partage que la foibleſſe & la nudité.

A Dieu ne plaiſe, MESSEIGNEURS, que je veuille ici condamner ce zèle raiſonnable & modéré que vous devez avoir, pour conſerver les immunités de vos Egliſes & leurs droits. Tant que vous ne prendrez que ſur des privations & ſur des retranchemens, & que vous vivrez dans la ſobriété ordonnée par les Canons, vous ne porterez aucun préjudice aux biens qui vous ont été confiés, pour en être les économes, & pour les employer au ſecours de l'Etat.

Liſez ſur-tout, avant d'entrer aux Etats, l'article où Jéſus-Chriſt nous recommande de donner notre robe, ſi l'on nous demande notre manteau, où il canoniſe les pauvres & les petits, comme étant ceux à qui le Royaume des Cieux appartient de préférence, où il nous dit, qu'il eſt humble de cœur.

N'ayez que des choſes aimables à dire, que des choſes qui reſpirent la ſageſſe, & qui loin de compromettre votre réputation en ſoient comme la ſauve-garde. Faites un parallele de la terre avec le ciel, alors vous verrez que ce monde n'eſt qu'une figure qui paſſe, & que la vie future eſt la ſeule où l'on trouve des biens ſolides.

Soyez ſur-tout les conciliateurs de vos freres, ſi quelque diviſion s'éleve entre eux; de ſorte qu'on puiſſe dire que les Evêques ont été des Anges de paix, qui n'ont eu que le bien public pour objet.

Par ce moyen, qui ne coûte rien à des cœurs nobles & généreux, vour reprendrez cette ancienne conſidération que vous avez perdue, & ſans laquelle on ne plaît ni aux hommes ni à Dieu.

Penſez que, quoique peres communs des Fideles, vous devez par votre miniſtere, d'après l'exemple de l'Homme-Dieu, vous rapprocher davantage du Tiers-Etat que des Nobles, & que vous n'avez plus d'autre nom aux yeux de l'Eternel que celui d'Evêque, dont le caractere auguſte

efface toutes les distinctions imaginées par les hommes.

Et vous, Ministres du second Ordre, trop souvent humiliés par le premier, montrez-vous aussi patiens que désintéressés, lorsqu'il s'agira d'alléger l'Etat dont vous fûtes les enfans avant d'avoir été ceux de l'Eglise. Ne donnez pas lieu aux incrédules de répéter que les Prêtres font un corps à part, ennemi du bien public. Prouvez par votre exemple qu'on calomnie la Religion, quand on l'accuse d'être l'ennemie du Patriotisme & des Rois, & que les prieres qu'elle adresse nuit & jour au Ciel pour leur prospérité sont aussi pures que le motif qui les anime.

Relevez-vous par un zèle éclairé de l'avilissement dans lequel on vous a tenus jusqu'ici, en faisant valoir vos droits ! & surtout en déférant aux premiers Pasteurs, ces Ecclésiastiques amphibies qui vous déshonorent, & que le haut Clergé, sans entendre ses intérêts, laisse croupir dans Paris au milieu des désordres.

Comme étant répandus dans les Campagnes,

gnes, comme connoiſſant plus particuliérement les oppreſſions, les beſoins du pauvre Artiſan & du pauvre Laboureur, devenez leur appui, en faiſant une peinture énergique de leurs maux. Vous forcerez la Cour, la Nation à les ſecourirs comme la portion la plus précieuſe de l'Etat, en leur donnant ce pain quotidien auquel ils ont droit, & qui ſouvent leur manque, quoiqu'il ne vienne que par leurs travaux & par leurs ſueurs.

Si ma foible voix n'a point cette force qu'on exige aujourd'hui dans les écrits, c'eſt que mon langage eſt celui de la vérité, qui toujours ſimple & toujours ſans apprêt, n'a beſoin que d'elle-même pour arriver juſqu'au cœur.

Le Ciel m'eſt témoin, mes chers & illuſtres Collégues, que je n'ai en vue que le bien de la Religion, l'honneur de l'Epiſcopat, enfin vos propres intérêts, quand j'ai pris la plume pour vous tracer ces lignes, & cela eſt ſi vrai que j'offre moi-même cet Ouvrage à l'Eternel comme l'épanchement d'une ame qui vous chérit, &

qui voudroit vous voir tout ce que vous devez être, afin que la Religion ſoit glorifiée, le Roi honoré, & que les Etats-Généraux puiſſent tirer un parti réel de votre ſageſſe & de vos lumieres.

SECONDE LETTRE,

A LA NOBLESSE,

PAR UN GENTILHOMME CITOYEN.

MESSIEURS,

N'ATTENDEZ de moi ni de belles phraſes, ni de grands mots. Mon ſtyle négligé comme ma perſonne, ſe reſſent de l'éducation martiale dont j'ai profité de maniere à me faire honneur, pouvant compter ſur mon corps plus de trente cicatrices.

Le bon ſens fut mon précepteur, & c'eſt de lui ſeul que j'emprunte l'art d'écrire.

En vain on eſſaya de me familiariſer avec des Ouvrages de littérature, toujours

je les rejettai, préférant de manier un ſabre, & d'apprendre l'art militaire.

Mais dans ce tems où tout le monde parle, j'ai dit en moi-même, j'éleverai auſſi la voix, & l'on ſaura que la valeur n'eſt pa moins énergique que l'éloquence. Je commence par vous dire, MESSIEURS, que je vois avec plaiſir que vous ſouvenant de votre extraction, vous vous efforcez de ſoutenir les priviléges & les droits de la Nobleſſe, que vous apprétiez juſtement l'honneur d'appartenir à des familles dont les noms ſont devenus célebres, & dont les actions ont trouvé place dans les faſtes de la Monarchie; mais j'apprends avec peine qu'il y en a parmi nous qui, ridiculement enflés de ces prérogatives, parlent ſans ceſſe de leurs généalogies, & mettent l'orgueil à la place de la dignité, pour dépriſer le Tiers-Etat. Mon pere me diſoit toujours : *Hector, ſouviens-toi que ta naiſſance n'eſt pas ton ouvrage, & que tu pouvois venir dans ce monde ſous le nom & la qualité d'un ſimple Artiſan.*

Il me ſemble que le Roi a pour enfans

tous ſes Sujets indiſtinctement, & que les Evêques & les Nobles en ſont ſeulement les aînés.

D'ailleurs, MESSIEURS, rendons-nous juſtice à nous-mêmes; nos Aïeux, pour devenir Nobles, n'auroient pas fait plus d'efforts que tant de Roturiers, qui ont travaillé à pure perte; & cependant, cela n'a point rallenti leur zele; toujours ils ont ſervi, & toujours ſans autre eſpoir que de reſter toute leur vie ſimples Citoyens. J'ai connu dans nos armées, pluſieurs de ces braves gens qui par leur maniere de penſer & d'agir, auroient illuſtré la Nobleſſe. Ils étoient généreux, ils étoient vrais, & les décorations ne leur manquerent, que parce qu'ils n'eurent ni protecteurs ni appuis.

Auſſi, n'ai-je jamais vu qu'avec peine nommer *Officiers de fortune*, ceux qui acquéroient des grades militaires par leur exactitude a bien remplir leurs devoirs. L'Officier de fortune à mes yeux, eſt celui qui achete, & non celui qui s'avance par ſon mérite.

J'ajoute, & j'eſpere que vous applaudirez à cette vérité, que ce n'eſt rien d'être Noble, mais que c'eſt tout d'en ſoutenir le titre par de la valeur & par des vertus. Qui ſait s'il n'y en aura pas aux Etats-Généraux, qui pourroient préſenter les portraits de leurs ayeux, & dire dans la ſincérité de leur ame, voilà tout notre mérite. Il faut avouer que le coup-d'œil ſeroit ſingulier, & que celui qui n'auroit d'autre conſidération que de ſuccéder par hazard, à des héros, ſeroit un pauvre homme.

Reprenez vos portraits, lui diroit-on avec juſtice, & apportez-nous quelque choſe de vous-même; car c'eſt de vous que nous attendons quelque lumiere, & non de ces objets inanimés qui ne ſont bons que dans une gallerie.

Vouloir rappeller ſes Ancêtres, me diſoit encore mon pere, quand on ne les renouvelle point par un mérite réel, c'eſt tirer d'un garde-meuble de vieux habits qu'on ne peut adapter ni à la taille, ni au maintien.

Du reſte, on ne pourra diſconvenir qu'il fût un tems où l'homme le plus noble de l'univers, étoit Roturier. Au-delà même des croiſades, on ne voit rien de cette haute Nobleſſe qui ſe prétend ſortie de l'arche avec des titres & des parchemins. Montrez-donc vos aïeux tant qu'il vous plaira, retrogradez vers les ſiecles les plus reculés; & les aïeux de vos aïeux ſe verront au niveau du Laboureur & du Vigneron, de ſorte qu'en fait d'ancienneté, le Tiers-Etat ſe trouvera notre aîné.

Quelqu'eſprit de travers, car il y en a parmi nous comme par-tout ailleurs, dira que je parle comme un faux frere, comme un déſerteur de la Nobleſſe; mais qu'il ſache que la fauſſeté ne fut jamais le partage d'un Militaire qui ſe rendit toujours eſclave de l'honneur, qui dans toute ſa vie ne manqua jamais à ſon devoir, & qui prit pour deviſe: *Craignez Dieu, honorez le Roi.*

Je me glorifie d'être Noble comme d'une diſtinction accordée par la Providence, mais qui pouvoit l'être à tout autre. Dira-t-on que lorſque j'étois dans le ſein de ma mere, je

préparois mon illuſtration. Ce fut, ſans doute, un préſent bien gratuit & en même tems bien funeſte, s'il n'eût ſervi qu'à m'entretenir dans l'oiſiveté. Que de Nobles qui ne le ſeroient plus, ſi, par une loi ſage, on eût dégradé tous ceux qui traînerent une vie oiſeuſe dans le ſein de la molleſſe & de l'oubli de leurs devoirs, tous ceux qui furent les fleaux des campagnes par des vexations & par d'injuſtes procès,

Toutes les différentes claſſes de citoyens ont leurs monſtres & leurs inſectes; de ſorte que la Nobleſſe elle-même n'en eſt pas exempte. Cette franchiſe militaire doit plaire aux amis de la vérité, & ce ſont ceux-là dont j'ambitionne le ſuffrage, m'embarraſſant peu de ces Gentilshommes opiniâtres, que toutes les démonſtrations du monde n'arracheroient pas à leurs préjugés.

Mais ce qui doit ſurprendre, c'eſt l'acharnement des nouveaux annoblis, plus ardens que les anciennes Maiſons contre le Tiers-Etat. Il a, ſans doute, des torts réels, s'il eſt aſſez injuſte pour prétendre à des droits qui ne lui furent point concédés, pour diſputer

à des hommes que les Souverains ont illuſtrés, leurs priviléges & leurs titres.

Mais il faut être de bon compte. Ce Tiers-Etat ne ſe plaint que lorſqu'on cherche à le vexer, comme il l'a toujours été; que lorſqu'il voit des Nobles, dont il auroit de bonnes raiſons de conteſter l'origine, ſe prévaloir de fauſſes généalogies, pour s'élever avec arrogance au-deſſus du reſte des hommes; que lorſque des orgueilleux ſortis du ſein de la roture depuis quelques jours, ſe font gloire de mépriſer les roturiers; que, lorſqu'enfin, des Gentilshommes, anciens à la vérité, mais unis par le mariage à des Plébéïennes, ne parlent du Tiers-Etat qu'avec mépris.

C'eſt ici que vous, Meſſieurs les Ducs, Meſſieurs les Comtes, Meſſieure les Marquis, devez nous dire ce que vous ſeriez devenus, ſi la dot d'une bourgeoiſe ne vous eût pas procuré les moyens de paroître à la Cour & de vous y ſoutenir? Si vous n'aviez pas trouvé dans la bourſe du Tiers-Etat de quoi réparer une mâſure qui tomboit en ruine, & de quoi la convertir en châ-

teau ; de quoi fournir aux frais d'un procès qui alloit vous écraſer, & dont le gain vous a procuré les moyens de relever vos noms.

Je vois toutes ces merveilles opérées par le Tiers-Etat depuis que j'exiſte, & je vois qu'on ne le paie que d'ingratitude, en ne lui parlant qu'avec hauteur, & ne l'accueillant qu'avec un air de protection.

Croyez-vous, mes amis, qu'une demoiſelle de qualité, née ſans pain, en qui fut trop heureuſe d'épouſer un bon bourgeois qui l'enrichit, flatta beaucoup le Tiers-Etat, lorſqu'accouchant en préſence de la famille de ſon mari, elle s'écria, faut-il donc tant ſouffrir pour mettre au monde un roturier. Impertinence qui, connue de tout Paris, parut le comble de la folie aux yeux des hommes ſenſés.

Mais ce qui m'amuſe, & qui renouvelle la comédie du Bourgeois-Gentilhomme, c'eſt de voir des gens de robes que trente à quarante mille livres ont rendus nobles, & qui voudroient que les Plébeïens n'aſſiſ-

taſſent point aux Etats-Généraux, ou qu'ils n'y paruſſent que pour y être humiliés.

Mais, Meſſieurs les Robins, leur dirois-je, avec une franchiſe militaire, ſi j'avois l'honneur de les approcher, quelques raiſons que vous puiſſiez apporter pour rejetter le Tiers-Etat, ou pour le tenir ſous l'oppreſſion, il n'en eſt pas moins vrai qu'un ſang roturier à commencé par couler dans vos veines, & que vous ne pourriez m'aſſigner le terme précis où il s'eſt purifié de la rouille Plébéïen , diſons mieux, où il s'eſt dénaturé. Mais le ſang ſe dénature-t-il ? C'eſt à la Faculté de Médecine qu'il appartient de réſoudre cette queſtion. Pour moi je ſerois plutôt tenté de croire à la tranſmutation de l'eſprit qui ſe change en orgueil, & qui ſaiſit un Robin ſitôt qu'il s'entend appeller *Monſeigneur*.

Il faut que ce burleſque titre ait bien des attraits, puiſque malgré les ſotiſes qu'il fait faire, on eſt ſi jaloux de l'obtenir. Que d'impertinences des Evêques, des Ducs, des Miniſtres, des Magiſtrats, n'ont-ils pas à ſe reprocher, relativement à cette belle qua-

lification de *Monſeigneur*. Tantôt c'eſt un particulier que *Monſeigneur* ne ſe laſſe point de faire revenir avant de lui donner audience, parce qu'il n'eſt ni riche, ni décoré; tantôt c'eſt un ton de mépris & de fierté, que *Monſeigneur* affecte, pour ſoutenir l'échafaudage d'une ridicule grandeur; tantôt une injuſtice criante dont *Monſeigneur* ſe rend coupable envers quelques malheureux qui n'ont ni appui, ni recommandation.

Au reſte, le Tiers-Etat a peut-être tort de ſe plaindre, d'autant plus que s'il avoit tenu regiſtre de toutes les avances, & de toutes les courtoiſies que lui firent les Nobles, & même les plus grands Seigneurs, lorſqu'ils eurent beſoin de ſolliciter, ou d'emprunter, il verroit qu'il en a reçu des politeſſes infinies.

C'eſt alors, qu'à l'exemple de l'Avocat Patelin, on vante à toute outrance le mérite de M. Guillaume, & ſur-tout la beauté de ſon drap.

Oh! mes amis, ne perdons jamais rien de notre dignité, mais ne ſoyons jamais

glorieux à l'égard des plus petits. Nous fûmes tous hommes avant d'être Nobles, & je ne vois pas que le limon qui conſtitua Pierre, ſoit différent de celui qui forma Jean, que la pouſſiere du Maréchal de France, lorſqu'il eſt réduit en poudre, differe de celle du Soldat.

Mais par une vanité que je ne connus jamais, n'ayant été fier que de mes bleſſures, on aime à dégrader l'eſpece humaine, comme ſi l'on n'en faiſoit plus partie quand on ſe trouve au rang de la Nobleſſe. Je ne veux, pour le prouver, que la nouvelle Ordonnance qui aſſujetit maintenant le malheureux ſoldat à recevoir des coups de ſabre ſur un endroit qui, le ſiege de la honte, ne devroit jamais être celui du châtiment militaire. Il eſt même inoui que dans les écoles, où l'on doit principalement recommander la modeſtie, l'on ait infligé une pareille punition.

Que diroient nos peres, eux qui ne ſe ſervirent du ſabre que pour le teindre dans le ſang des ennemis, s'ils le voyoient ainſi profané. C'eſt faire un inſtrument d'op-

probre de ce qui fut toujours celui de la valeur, & changer des militaires en autant d'eſclaves, qui finiront par déſerter ou par s'avilir. Rappellons le génie François, & nous n'aurons pas beſoin d'autre moyen pour maintenir la diſcipline, & pour entretenir la valeur.

On m'a toujours dit qu'en France les coups ne firent jamais un bon Soldat. *L'honneur & l'honneur*, voilà le grand reſſort des Armées Françoiſes, ce qui rendit la nation ſi ſouvent victorieuſe, & le nom de Louis le Grand ſi formidable juſqu'aux extrêmités du monde.

Le faux bel-eſprit nous a perdu, & tant que nous aurons des *faiſeurs*, comme on les appelle, qui n'auront pas d'autre agent, nous ne feront que des ſotiſes.

Pour devenir ſinguliers, nous avons ceſſé d'être grands, & nous avons placé la vanité dans des ridicules dont le vrai Militaire rougit.

Je voudrois, MESSIEURS, au prix de mon ſang, rappeller la Nobleſſe à la véritable grandeur qui doit lui ſervir de relief;

grandeur qui consiste à se rendre affable & bienfaisant à l'égard de tout le monde, à cacher ses titres & ses cordons s'ils peuvent humilier le plus simple Citoyen, à être Patriote avant tout, & à ne jamais oublier que le Tiers-Etat qui nous loge, qui nous habille, qui nous nourrit, qui nous instruit par de bons Ouvrages, qui nous inspire le goût des Arts, qui enfin se trouve toujours sous nos yeux pour nous servir dans tous nos besoins, ne doit pas être plus opprimé que la Noblesse.

Nous avons des Fiefs, des Terres, des Charges, des Dignités, qui sans nous donner beaucoup d'embarras, nous rapportent annuellement des revenus ; au lieu que la plus grande partie du Tiers-Etat n'existe que par ses talens & par son travail.

Le Noble en entrant dans le monde, trouve son bien pour ainsi dire acquis, tandis que le Payſan, l'Ouvrier, l'Avocat même ne vivent qu'autant qu'ils travaillent.

Vous répétez sans cesse que la Noblesse mange son bien au Service du Roi ; je ne

nie pas cette vérité : mais pourquoi ce Noble, dès le moment qu'il ſe trouve engagé dant la profeſſion des Armes, ne veut-il plus vivre avec frugalité ? Pourquoi lui faut-il une table à deux ſervices, tandis qu'il fut dès ſa naiſſance accoutumé à n'avoir chez lui que le plus ſimple néceſſaire? Tant qu'on fréquentera les cafés, les billards, les jeux ; tant qu'on voudra ſuivre le torrent du ſiecle pour la dépenſe & pour les modes, on mangera ſûrement ſon bien ; mais l'Etat n'en ſera pas cauſe.

L'Officier de fortune a toujours de l'argent en main, parce qu'il compte avec lui-même, & qu'il ne donne rien à la prodigalité. Je me ſouviens que lorſqu'on vouloit emprunter quelques louis, c'étoit toujours à l'Officier de fortune qu'on s'adreſſoit. Qu'un Militaire étudie ſon métier, qu'il ne fréquente que la bonne compagnie, qu'il ſoit exact à remplir ſon devoir, & ſa paye lui ſuffira.

Un bon & vrai Militaire eſt un modele d'économie & de ſobriété. Ceux dont on nous a donné l'hiſtoire, & qu'on propoſe

poſe pour exemple, ne connurent ni la toilette, ni la bonne chere, ni la vie molle & ſenſuelle.

Il y a long-tems qu'on a dit que la ſueur étoit le fard des Héros.

Quand le Tiers-Etat n'exiſteroit que pour ſervir de leçon à la Nobleſſe, par la maniere dont il travaille, la Nobleſſe devroit le reſpecter. J'aime à le voir dès l'aube du jour, ouvrir ſes boutiques & ſes magaſins, ſe répandre dans les Villes comme dans les Campagnes, pour ſatisfaire à tous les beſoins du Public, & ſe procurer en même-tems une ſubſiſtance honnête. Les Nobles, au contraire, ne ſe levent guères d'auſſi bon matin, ſi ce n'eſt pour faire une partie de chaſſe, exercice ſalutaire à la ſanté, lorſqu'il ſe prend modérément, mais preſque toujours nuiſible aux Cultivateurs, exercice qui malgré ſes agrémens ne permet pas l'application, & rend conſéquemment inhabile aux affaires.

Les ſiecles les plus gothiques dans l'hiſtoire ſont ceux où il y eut le plus de Chaſſeurs. Alors les Arts languiſſoient, les

Sciences tomboient dans l'oubli, pour ne pas dire le mépris, & l'Ignorance étoit la Reine du monde. Les neuvieme & dixieme ſiecles nous en offrent le tableau, qu'on peut dire effrayant. Les Nobles ne ſavoient pas ſigner leur nom, & ils s'en félicitoient, croyant qu'il n'y avoit que la Roture qui dût étudier. Sans le ſecours du Tiers-Etat, ce malheur ſubſiſteroit encore, & des ténebres épaiſſes couvriroient la face de la terre. Peut-être a-t-on donné dans un autre excès, en multipliant les Ouvrages à l'infini; mais du moins ſait-on lire, & ſait-on écrire.

On doit même louer la Nobleſſe actuelle ſur ſon ardeur à s'inſtruire. Il y a peu de Gentilshommes, à moins qu'ils ne ſoient relégués dans les forêts ou ſur les montagnes, qui n'aient quelques notions des Sciences & de la Littérature. Les livres ſont venus les trouver juſques dans leurs retraites, & pour être à la mode, on s'eſt fait un point d'honneur de les parcourir.

Il en réſulte que la Nobleſſe étant maintenant plus inſtruite, ne doit pas avoir

l'éloignement que les Gentilshommes des tems passés avoient pour le Tiers-Etat. Un Roturier, alors, quelque mérite qu'il eût, restoit entaché aux yeux des Nobles qui regardoient la Roture comme un second péché originel. Eh! à qui, MESSIEURS, devons-nous cette instruction? à ce Tiers-Etat même, qui nous allaite, qui nous apprend à marcher, à parler, & qui veille tellement sur nos jours, que sans son assistance vous & moi n'aurions pas vécu.

Toute la reconnoissance possible nous engage à l'égard du Tiers-Etat, & jamais nous ne lui rendrons les services qu'il nous a rendus.

Cependant, MESSIEURS, toutes les conditions, sans en excepter une, ont besoin les unes des autres, sur-tout dans un vaste Royaume. Toutes se prêtent des secours réciproquement; & le plus vil des hommes (selon notre maniere de parler) peut dire aux plus grands Seigneurs, qu'au premier moment ils auront besoin de lui.

Il y a quelque chose de plus, & que je ne puis taire, parce que la vérité me force

à parler. Suppoſons pour un moment que toute la Nation ſe réveille demain, ſans trouver un ſeul Noble au milieu d'elle, qu'ils aient tous diſparu, & que chaque individu, par conſéquent, ne ſoit que Roturier; je vous le demande à vous, MESSIEURS, qui réduiſez le Tiers-Etat à zéro, ſi la France ceſſera d'être ce qu'elle eſt, s'il n'y aura pas de quoi faire des Miniſtres, des Armées, des Magiſtrats; ſi cette ſouſtraction interrompra le cours des affaires; ſi les Villes & les Campagnes, à peu de choſe près, ne ſeront pas également peuplées, puiſque le nombre complet des Gentilshommes, en comparaiſon des Plébéïens, n'eſt qu'un point.

Vous me direz que le Tiers-Etat vit en partie des dépenſes que font les Nobles, du luxe qu'étalent les grands; croyez-moi, la conſommation ſeroit preſque la même, & quand cela n'arriveroit pas, les mœurs n'en auroient que plus de ſimplicité; & peut-être ſeroit-ce le moyen de faire revivre ces beaux jours de Lacédémone que nous vantons continuellement.

En ſupputant les déſordres, les profuſions qu'ont excité les grands, la Nation paye à de gros intérêts l'honneur d'avoir des Seigneurs ; & par malheur, il n'y a guères de Gentilhomme qui, à leur imitation, ne contracte aujourd'hui des dettes. Sans eux, nous n'aurions ni ces carroſſes qui nous écraſent, ni ces valets arrachés à la charrue, ce qui cauſe un préjudice eſſentiel au Royaume, ni ce tas de filles entretenues, qui font la déſolation des épouſes & la ruine des familles, ni ces banqueroutes qu'occaſionne le dérangement des Seigneurs. Il eſt étonnant combien leurs dettes nuiſſent au commerce.

Je ſais, car je ne ſuis pas injuſte, qu'il y a une partie de la Nobleſſe, qu'on peut propoſer pour modele, & qui fait beaucoup de bien dans les lieux où elle exiſte, mais ce n'en eſt qu'une portion. Que de Seigneurs chez qui l'ouvrier n'oſe ſe préſenter pour recevoir ſon ſalaire ! Effet de la diſtance que l'orgueil mit entre les grands & les petits.

Si vous êtes pénétrés des vérités que

j'expoſe ici du ton que la candeur autoriſe, vous ne pourrez qu'opérer un grand bien aux Etats-Généraux. Alors, vous vous y préſenterez comme les amis & les protecteurs du Tiers-Etat; comme ne voulant pas qu'il lui ſoit fait la moindre injuſtice; comme vous aſſociant à lui pour porter les charges & pour payer les contributions.

C'eſt le moyen d'ajouter de nouvelles preuves à votre Nobleſſe. Toutes les chartes, tous les titres, tous les papiers, ne valent point la ſignature d'un Gentilhomme qui ſouſcrit aux impoſitions comme le plus ſimple Artiſan, & qui ſeroit fâché d'avoir ſur ce point aucune préférence.

Je ne crains pas de le dire à tous les Nobles de l'univers; ſe ſouſtraire aux impôts pour faire retomber ſur le Tiers-Etat ce qu'on doit payer, c'eſt violer le droit des gens, c'eſt dépouiller les malheureux, c'eſt outrager l'humanité. Auſſi avons-nous vu dans l'Aſſemblée des Notables, que des Evêques & des Seigneurs animés du bien public, ont reconnu la juſtice de l'égalité,

& qu'ils ſe ſont eux-mêmes offerts comme étant prêts à remplir ce devoir.

Je crois même que ce n'eſt que par un mal-entendu, que les Princes ont été accuſés d'avoir réclamé contre cet acte d'équité. Il ſeroit ſans doute aviliſſant pour le nom qu'ils portent, contraire à la magnanimité dont ils donnent des exemples, s'ils vouloient que le Tiers-Etat payât pour eux. Quelqu'élevé qu'un Prince puiſſe être, il n'eſt jamais plus grand que lorſqu'il allége le joug de ceux qui ſont acclablés ſous le poids des beſoins & des travaux. Si les grands n'exiſtoient que pour la repréſentation, autant faudroit-il ne les avoir qu'en effigies.

Souvenez vous, MESSIEURS, que la Nation a plus que jamais, les yeux ouverts ſur vous; que votre gloire ne dépend plus de vos marques de diſtinction, mais de la maniere dont vous allez vous comporter aux Etats-Généraux. Vous en avez la preuve dans tous ces écrits qui paroiſſent à tout inſtant, & où le Tiers-Etat vous eſt préſenté comme ayant autant de droits

que vous, relativement à la maniere de payer les impôts.

Vous vous aliéneriez les cœurs pour jamais, ſi prenant des airs de hauteur, vous oſiez parler à ſon préjudice; c'eſt à-dire, que vous ameuteriez vingt-trois millions d'ames, & dont le juſte reſſentiment ſe perpétueroit d'âge en âge. Un Peuple irrité ne revient jamais, lorſqu'on ſe rend injuſte à ſon égard.

C'eſt parce que j'ai l'honneur d'être Gentilhomme, parce que j'aime la Nobleſſe, que j'aime à la voir parée des vertus qui lui conviennent. Les bénédictions qu'elle recevra, combleront mon ame de joie, au lieu que je ne pourrois ſurvivre à la douleur d'entendre éclater la vengeance & la haine contre ceux avec qui je partage l'honneur d'être Noble.

Si l'on n'arrive aux Etats-Généraux qu'avec un papier à la main, on n'y jouera pas un grand rôle, & ſur-tout dans ce ſiecle où les parchemins, malgré les efforts des généalogiſtes, & les rodomontades de je ne ſais combien de gens annoblis, ont perdu

plus de moitié dans l'opinion publique. On veut maintenant une Nobleſſe inſtruite, déſintéreſſée, qui ſache reconnoître qu'un homme, à quelques nuances près, en vaut bien un autre, autrement on la mépriſe, & l'on ſe rit de ſon ignorance & de ſa vanité.

Réflexion qui devroit engager le Gouverment à changer l'ordonnance qui n'admet que des Nobles parmi les Officiers, en lui ſubſtituant une loi par laquelle tout Régiment ſeroit obligé d'avoir une bibliothéque & des maîtres inſtruits dans la ſcience militaire, qui ouvriroient des écoles dans les garniſons, où les jeunes Officiers iroient chaque jour apprendre à connoître leur métier.

Telle eſt la Nobleſſe dont on a beſoin un jour de bataille, & non celle qui n'a que de vains titres à produire. Il n'eſt pas croyable qu'on abandonne un jeune homme deſtiné peut-être à commander des Armées, aux aventures qu'entraînent le jeu, l'amour des femmes, & ſur-tout l'oiſiveté.

Messieurs les réformateurs, qu'il me ſoit permis de vous apoſtropher ici, pour

vous dire que vous n'avez que des vues courtes, lorſqu'au lieu de faire ces réglemens, vous ordonnez des mouvemens, des pas cadencé qui font de vos ſoldats des marionnettes, dont les exercices amuſent tout au plus les femmes, & ne ſont que des parades ridicules, impratiquables un jour de bataille.

Depuis que nous ſommes devenus ſerviles imitateurs des Pruſſiens & des Anglois, nous avons, en quelque ſorte, ceſſé d'être.

Louis XIV ne mérita le nom de Grand, que parce qu'il fut toujours lui-même, n'empruntant abſolument rien, ni des mœurs ni des modes étrangeres.

D'après mes vues qui peuvent être bornées, mais que je crois bonnes, j'aurois voulu qu'il y eût un mêlange de la Nobleſſe & du Tiers-Etat, dans toutes les Ecoles Militaires. Peut-être même que les inſtitutions religieuſes, où l'on ne reçoit que des Nobles, en vaudroient beaucoup mieux, ſi la bourgeoiſie n'en étoit point excluſe: on n'auroit pas été obligé de dire continuellement à des éleves; ne mépriſez point

le Tiers-Etat; langage qui, à force d'être répété, n'opere que trop ſouvent le contraire de ce qu'on oſoit eſpérer.

Telles ſont mes obſervations, que je crois analogues à la maniere de penſer de tout Gentihomme inſtruit & qui reſpecte l'humanité.

J'ai vu tant de Soldats monter à l'aſſaut, ſe lancer au milieu du fer & du feu, avec la plus grande ardeur, qu'on eût pu annoblir des Régimens entiers; preuve éclatant que des Plébéiens ſans nombre ont en eux-mêmes le germe de la vraie nobleſſe, & que c'eſt la plus grande injuſtice de les mépriſer.

Uue patente eſt un papier ſtérile, qui ne donne ni la bravoure ni les ſentimens, & cependant on ne ſe fonde que trop ſouvent ſur ces papiers, pour eſtimer les hommes, comme ſi le Créateur n'avoit pas fait pour eux mille fois plus que ne peuvent faire tous les Souverains enſemble.

Cette penſée, MESSIEURS, m'a toujours frappé, & j'en ai fait la baſe de mes principes, dès mes plus tendres années, ſans

que la diverſité des écrits & la variété des opinions, ayent jamais pu me faire changer.

Voilà le vrai, ai-je dit en moi-même, & je m'y tiens d'autant mieux, que la vérité eſt une, & qu'il eſt impoſſible de la partager ; en conſéquence j'ai toujours bien vécu avec mes ſupérieurs, avec mes égaux, avec mes inférieurs ; aux premiers j'ai rendu des hommages, parceque la coutume l'a ainſi réglé ; aux ſeconds j'ai donné des marques de confiance & d'amitié, parce que le ſort nous avoit égaliſé ; aux derniers j'ai montré la plus grande cordialité, parce que la nature m'y engage.

Je renoncerois à la Nobleſſe, toute reſpectable qu'elle eſt, s'il falloit, pour la conſerver, méprifer le plus ſimple artiſan : c'eſt un ſentiment que me tranſmirent heureuſement mes peres, & d'après lequel je parlerai, ſi l'on me juge digne d'aſſiſter aux Etats-Généraux : j'aurai devant les yeux, l'obéiſſance que je dois à mon Roi, comme ſon fidele ſujet, le reſpect que je dois au Clergé, comme ſoumis à la religion que je profeſſe ; la déférence que j'ai pour la

Nobleſſe, comme un Gentilhomme qui ſe fera toujours le plus grand honneur de lui être aſſocié; le dévouement à la nation entiere, comme uniſſant mes intérêts aux ſiens, de maniere à ne jamais les ſéparer.

On ne me verra, ni m'intriguer, ni cabaler, parce qu'il n'y a que les ames baſſes qui font uſage de ces moyens, & que celle d'un Gentilhomme doit toujours être ſur ſes levres, pour dire en tout temps la vérité.

TROISIEME LETTRE, AU TIERS-ÉTAT,

PAR UN FRANC-BOURGEOIS.

Eh bien, mes Amis, nous touchons donc au moment où notre bon Roi va nous relever de l'oppreſſion ſous laquelle nous gémiſſions depuis un tems immémorial. Malgré les Miniſtres, qui s'étoient emparés de ſa Perſonne & de ſon Trône de maniere à lui faire prendre le change ſur ſes droits & ſur ceux de la Nation, il a écouté ſon cœur, & il a prononcé avec réfléxion la liberté de ſon peuple & l'égalité des impôts.

Envain les Grands l'ont inveſti par des repréſentations, par des mémoires, par des plaintes; il a vu la juſtice dans la cauſe du Tiers-Etat, & il a tenu ferme contre les cabales, parce qu'il aime la droiture & la vérité.

Qu'il vive ce bon Roi, qu'il conſerve

ſon bon Miniſtre, & ſon regne effacera celui de ſes prédéceſſeurs. Il renchérira ſur Henri IV même, en nous donnant des Etats-Généraux qui feront le ſalut des François.

Je ſais que les préliminaires ſemblent plutôt annoncer la diſcorde qu'une heureuſe harmonie : mais quand on aura tout dit, tout écrit, ce qui n'eſt pas éloigné, les eſprits reprendront le calme, & les Députés s'aſſembleront en paix, ſous les auſpices de la liberté.

Il falloit ce débordement de livres & de pamphlets, pour laiſſer exhaler toutes les opinions, tant raiſonnables que bizarres, & le Gouvernement a ſagement penſé que cette effervescence ne ſeroit que paſſagere, & que c'étoit le vrai moyen d'aſſurer la tranquillité des Etats-Généraux. Les objets les plus importans n'ont qu'une priſe légere ſur l'eſprit François. Il ſe laſſe de la monotonie, cherchant continuellement à diverſifier ſes idées. Il lui faut à chaque jour un livre, à chaque heure une nouvelle ;

& ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cela fait partie de ſon amabilité.

Mais venons au fait, les Etats-Généraux qu'on croyoit ne jamais revoir, & dont les Parlemens ont réveillé l'idée, ſans ſe douter eux-mêmes de leur proximité, ont amené la queſtion de l'égalité des voix, & de la juſte répartition des impôts

Cette nouvelle, répandue dans les Provinces, eſt devenue l'occaſion des ſatyres, des haines & des troubles qui ont conduit juſqu'à des effuſions de ſang. La Bretagne eſt encore teinte de carnage, & elle pleurera long-tems les deux Gentilshommes qu'elle a, ſans le vouloir, rendus victimes de ſes débats.

On a cru, mes chers & tendres Amis, (ce que je dis à tous les individus qui compoſent le Tiers-Etat, parce que je les regarde tous, ſans en excepter un ſeul, comme mes freres & comme mes égaux;) on a cru que vous pouſſiez les prétentions juſqu'à vouloir dépouiller la Nobleſſe de toutes ſes prérogatives & de toutes ſes diſtinctions, De-là cette inſurrection des

Nobles

Nobles & des Princes mêmes contre le Tiers-Etat ; de-là cette multitude innombrable de Brochures, où les trois Ordres, ſouvent compromis, tour-à-tour outragés, ont été mis en ſcene.

Je vous rends trop de juſtice pour me perſuader qu'il ſoit entré dans vos vues d'aſſimiler en tout la Nobleſſe à la Bourgeoiſie, & de confondre le Prince avec le Pâtre, l'Evêque avec l'Artiſan.

Vous y perdriez trop vous-mêmes, ſi la Nobleſſe perdoit ſes titres & ſes priviléges, puiſqu'en aſpirant aux places de Conſeiller de Cour Souveraine, de Secrétaire du Roi, de Tréſorier de France, d'Echevin, ce n'eſt que dans l'intention de jouir des mêmes prérogatives.

Je ſuis fâché, je vous le dis avec naïveté, de ce qu'au milieu de tant de brochures dont nous ſommes journellement inondés, il n'en ait pas paru une ſeule avouée de tout le Tiers-Etat, où vous auriez clairement oppoſé que vous ne demandez parmi les trois Ordres que le ſeul avantage de payer également.

Cela auroit fait tomber ſur le champ ces prétentions ridicules que des Gentilshommes, acharnés contre nous, ont oſé mettre ſur le compte du Tiers-Etat. Il n'y a pas de doute que pour perſuader à la Cour que vous étiez autant inſenſés que pernicieux, on n'ait compoſé des brochures extravagantes pour vous les attribuer : car s'il en étoit autrement, quoique ſinguliérement attaché au Tiers-Etat dont je me glorifie d'être membre, je m'éleverois contre lui avec toute la véhémence, & je dirois par-tout qu'il a tort.

Les conceſſions des Rois furent chez toutes les Nations quelque choſe de ſacré, qu'on reſpecta de ſiecle en ſiecle, & d'autant mieux que les dernieres volontés du plus ſimple particulier s'exécutent avec ponctualité. Or les priviléges de la Nobleſſe n'euſſent-elles que cet avantage, elles doivent faire loi. Mais outre cela, combien de Gentilshommes les acheterent au prix de leur propre ſang ; combien de Nobles perdirent même la vie pour ſauver celle des Souverains.

Vous me direz, MESSIEURS, que vous montrâtes ſouvent le même zèle ſans en avoir été récompenſés. C'eſt ſans doute un malheur ; mais cela n'empêche pas que celui qui en fut gratifié, ne doive jouir de cette inſigne faveur.

Je ſais que les Nobles, & ſur-tout les Grands, ne nous ont que trop ſouvent avilis ; je ſais qu'affectant de confondre toutes les claſſes de Citoyens, ils parlent avec autant de hauteur du Bourgeois que du plus ſimple Artiſan, comme s'il n'y avoit nulle différence entre l'Avocat & ſon Cordonnier, entre le Médecin & ſon Domeſtique. Je ſais que c'eſt une jouiſſance pour les Grands de nous faire faire antichambre, de ne nous parler que par monoſyllabe, de ne répondre que le plus tard qu'ils peuvent aux lettres que nous nous leur écrivons, de ne ſe montrer affables & doux que lorſqu'ils ont beſoin de nos talens, de notre travail ou de notre argent. Alors ils ont une ſoupleſſe qui fait peine, & qui les rend bien vils à mes yeux.

Quoi qu'il en ſoit, il n'y a qu'un moyen

de vous en vanger, celui d'être fermes aux Etats-Généraux, dans la maniere de ſoutenir nos droits. Il ne s'agit point de crier, de troubler les ſéances par la vivacité de la diſpute, & par l'amertume des reproches ; mais il eſt queſtion d'y porter un eſprit juſte, d'y toucher le point conteſté, & de faire ſentir qu'il ſuffit d'être François & Sujet du Roi pour avoir droit à un traitement égal.

Tous les Sujets du Roi ſont également ſes Sujets ; tous doivent par conſéquent être également traités relativement aux charges de l'Etat. Il ſeroit ſans doute abſurde, & c'eſt ce que vous devez fortement repréſenter, que le Corps qui a le moins de richeſſes, qui travaille le plus, fût le moins épargné.

Je voudrois qu'un Mémoire fait ſans oſtentation comme ſans aigreur, où l'on donnât une idée des ſervices que rendent dans tous les genres les différentes claſſes du Tiers-Etat, fût préſenté devant la Nation aſſemblée, & que l'on finît par demander ſi ce ſont ceux-là qui doivent payer plus

que la Nobleſſe & le Clergé, dont les poſſeſſions immenſes, dont les revenus bien aſſurés multiplient les jouiſſances de toute eſpece, tandis que les trois quarts du Tiers-Etat ſont au terme de pouvoir dire, ſi je ne travaille aujourd'hui, demain je ne pourrai ſubſiſter. Leur exiſtence eſt tellement en l'air, que ſans les Hôpitaux, & ſans leur frugalité forcée, qui les réduit à ne manger toute l'année qu'un pain d'amertume & de douleur, à ne ſe couvrir que de lambeaux qui révoltent l'humanité, ils périroient infailliblement.

Et voilà ceux ſur leſquels s'exerce la voracité des Traîtans; il faut que le cœur du Maltotier ſoit de bronze ou d'airain pour oſer faire vendre leur miſérable grabat à l'encan, & les jetter enſuite dans des priſons, où tous les maux viennent les aſſiéger.

Quelque prévention qu'aient la Nobleſſe & le Clergé, il n'y a pas de doute qu'un pareil tableau ne leur fît une vive impreſſion; autrement il faudroit leur faire ſervir le ſang du peuple même comme un

mêts qui pourroit leur être agréable. Ah ! qui oseroit le penser

Je ne vous dissimulerai pas, d'autant plus que je ne connus jamais l'art de farder la vérité, que le Tiers-Etat eût souvent des torts à l'égard de la Noblesse & du Clergé, en affectant de mépriser l'un & l'autre, sans doute par représailles, & d'en parler avec une espece de fureur. Plus d'une fois, on les traduisit sur la scene, pour en faire des sujets de Comédie ; mais oublions ces torts, dont les Etats-Généraux aboliront à coup sûr la mémoire, en fraternisant avec tous les Ordres, non sans distinctions de rang, puisqu'elles sont nécessaires, mais par une union qui ne se démentira point, & qui ne peut manquer de concourir au bien général.

Sur-tout, mes amis, sur-tout que l'avantage d'avoir obtenu un nombre égal aux deux Ordres, n'aille point vous enorgueillir; plus on est modeste, plus on est grand, au lieu qu'en voulant s'élever au-dessus de sa sphère, on risque toujours d'être humilié. D'ailleurs, pour peu qu'on ait l'ame élevée,

& il faut l'avoir dans tous les états, on eſt charmé de pouvoir ſe dire intérieurement qu'on ne ſe met au-deſſus de perſonne. L'élévation de l'ame n'a rien de commun avec la vanité.

Il n'y a qu'une certaine émulation dont vous deviez être jaloux, celle de vous ſurpaſſer vous-mêmes par un travail qui vous faſſe honneur, lorſque vous diſcuterez les intérêts de l'Etat, pour aviſer aux moyens les plus prompts & les moins onéreux de remplir ce vuide immenſe qui afflige toutes les conditions, & dont le bruit qui s'en eſt répandu, auroit excité la pitié des Nations voiſines, ſi elles ne connoiſſoient pas les reſſources de la France.

Plus elle eſt maintenant obérée, & plus il ſera glorieux de venir à ſon ſecours. Combien de Citoyens parmi vos peres qui auroient figuré comme ceux des Nobles (ſi l'on avoit eu ſoin de prendre leurs noms & de les conſerver), en donnant l'exemple du patriotiſme & de la valeur! Le Tiers-Etat ſe montra François dans tous les tems auſſi bien que la Nobleſſe, & avec l'avan-

tage d'avoir été en bien plus grand nombre. Lorſque ſoixante Officiers ſe battent, il y a plus de mille roturiers qui ne ſont pas moins ardens au combat, avec la différence que le Colonel s'approprie preſque toujours la gloire des ſoldats. Eh! ſouvent quel Colonel? Un jeune homme de vingt ans!

Cependant, Meſſieurs, il faut l'avouer, le Tiers-Etat a des jouiſſances que la Nobleſſe ne connoît pas, ne fut-ce que l'avantage de travailler & de faire une infinité de choſes qui répugnent à la qualité de Gentilhomme. L'oiſiveté à laquelle s'abandonnent tant de Nobles qui n'exercent aucune charge, qui n'ont aucun terrein à cultiver, les jette dans un ennui plus cruel que les maladies mêmes. Ils vont, ils viennent, ne pouvant reſter une heure avec eux-mêmes, & traînant leur exiſtence comme le plus cruel fardeau, tandis que le berger joue du flageolet en gardant ſes moutons, que le Cordonnier chante en faiſant des ſouliers.

On peut dire du Tiers-Etat, ce qu'un Poëte célebre diſoit des Laboureurs, lorſqu'il aſſure qu'il n'y auroit perſonne de plus

heureux, s'ils connoiſſoient leur bonheur. Le Tiers-Etat n'a point ces étiquettes qui aſſujettiſſent la Nobleſſe & le Clergé, & lorſqu'il n'éprouvera plus ces vexations dont on va le délivrer, il pourra vanter ſa félicité. Mais l'envie de ſortir de la ſphere commune, eſt preſque toujours ce qui fait notre tourment. Le payſan veut quitter ſa chaumiere pour venir ſervir à Paris, ſitôt qu'il a dix-huit ans; le Marchand renonce à ſon négoce pour devenir homme de Robe; & ces déplacemens continuels, fruit de l'ambition & de l'envie, ſont cauſe d'un mécontentement général dont le Gouvernement n'eſt pas reſponſable.

Ce qui peut fâcher le Tiers-Etat, c'eſt de voir que la conſtitution nationale eſt aſſez vicieuſe pour n'offrir aucune reſſource à ceux qui, nés fils de Bourgeois, n'ont pas de bien, & ſur-tout s'ils ſe trouvent en bas âge. Les bourſes dans les Colleges ne ſe donnent qu'à la protection, les dépenſes ſont exceſſives juſqu'à ce qu'un enfant ait fini ſes études. Quelque reſpectable que ſoit un Artiſan, le fils d'un premier Juge d'un

Préſidial, d'un Avocat, d'un Médecin, n'apprendra pas un métier. On dira qu'il peut ſe mettre ſoldat; mais outre qu'il n'aura ni la taille, ni les annnées requiſes pour s'enrôler, il y auroit cent fois plus de ſoldats que le Gouvernement n'en peut entretenir, ſi chaque enfant de famille prenoit le parti des armes.

Ces malheurs trop affligeans & trop ſouvent répétés, doivent néceſſairement être mis ſous les yeux des Etats-Généraux, & je vous exhorte, en bon ami, à vous occuper de cet objet. Il n'y a tant d'émigrations de François dans les pays étrangers, tant de forfaits commis par des enfans de famille, forfaits qui ne les conduiſent que trop ſouvent aux derniers ſupplices, que parce qu'ils n'ont aucune reſſource, & que le Gouvernement ne s'intéreſſe nullement à leur ſort.

Demandez, mes amis, demandez aux Etats-Généraux, qu'on aſſigne dans chaque Province des revenus ſuffiſans pour former des Bureaux de patriotiſme, où les enfans bien nés, mais ſans pain, trouveront de quoi

fournir à leur éducation, ainſi qu'à leur ſubſiſtance.

Il ne vous ſuffit pas d'être mis à l'égalité des impôts, il faut encore qu'on vienne à votre ſecours pour vous accorder un dédommagement des graces dont jouiſſent la Nobleſſe & le Clergé, à votre préjudice.

Dans un Royaume bien ordonné, tout eſt compenſé de maniere que les différentes claſſes de Citoyens ſe trouvent en quelque ſorte au même niveau, ſelon la proportion des conditions. Mais juſqu'ici, l'on a tout mis d'un côté, rien de l'autre; & cette diſproportion de fortunes, a fait quelque choſe de monſtrueux de notre Gouvernement. C'eſt un ſuperbe Aigle mais qui n'a qu'une aîle.

Les Etats-Généraux autoriſant toutes les pétitions qui ſont raiſonnables, vous devez, ſans doute en profiter, pour obtenir des améliorations & des prérogatives qu'on ne peut vous refuſer, puiſque vous avez l'honneur d'être Citoyens auſſi bien que les meilleurs Gentilshommes & que les Princes mêmes; que vous tenez enfin comme eux à

la Patrie, par des liens indiſſolubles, & que la Patrie vous met tous indiſtinctement au nombre de ſes enfans. Vous êtes en droit de lui demander qu'elle établiſſe des écoles gratuites pour la Nobleſſe; qu'à l'inſtar de la Maiſon de Saint-Cyr, il y ait des inſtitutions où les familles Plébéïennes les plus diſtinguées puſſent faire élever leurs filles; qu'enfin les trois Ordres ſignent un Concordat par lequel il ſera ſtatué que la Nobleſſe, & le Tiers-Etat auront les Evêchés à l'alternative, moyen aſſuré de rendre à l'Epiſcopat ſon antique ſplendeur,& de nous rapprocher des tems Apoſtoliques.

Les Prélats ne ſont méconnoiſſables, que depuis qu'on les prend parmi les Nobles; & il eſt, ſans doute, étrange que les diſpenſateurs des bénéfices aient oſé intervertir l'ordre établi par l'homme Dieu qui ne créa que des Evêques roturiers, pour apprendre à tous les hommes qu'un miniſtere auſſi relevé n'a beſoin ni des titres, ni des grandeurs du ſiecle.

Tant que vous ne réclamerez que des droits auſſi légitimes, ni le Clergé, ni la No-

bleſſe n'oſeront vous improuver. Leur conſcience même a dû les avertir qu'ils commettoient une injuſtice criante en vous excluant d'un rang où le ciel vous appelle de préférence ; mais la conſcience d'un Miniſtre de la feuille, n'eſt que trop ſouvent un être de raiſon.

Malheur d'autant plus grand que le mauvais choix des Evêques eſt une ſource de déſordres.

Quand une fois vos droits ſeront auſſi ſolidement établis, vous reprendrez une nouvelle conſiſtance, & la Nation ne ſe verra plus humiliée dans la portion la plus nombreuſe, & la plus utile.

Je regardai toujours cette excluſion comme ayant quelque choſe d'odieux, & comme devant être abolie pour l'honneur du Tiers-Etat.

Ce ne ſera qu'un foible dédommagement de toutes les humiliations que les grands lui font eſſuyer depuis tant & tant d'années qu'ils dominent ſur la portion la plus conſidérable de l'eſpece humaine. Mais il ne s'agit pas dans ce moment de rappeller des

torts qui ſont devenus réciproques par la maniere dont le Tiers-Etat s'en eſt vengé, ſoit par des propos extrêmement offenſans, ſoit par des libelles.

Le grand point conſiſte actuellement à bien choiſir des Députés, c'eſt-à-dire, des hommes fermes, des hommes intégres, des hommes éclairés qui expoſent les raiſons de leur ordre, ſans prévention, ſans animoſité, des hommes qui ſe ſouviennent que la concorde eſt le grand & vrai moyen d'amener les choſes à une heureuſe concluſion ; des hommes qui n'aient en vue que le bien public, & qui ſur-tout ſachent expédier promptement les affaires.

Craignez, mes chers amis, l'établiſſement des bureaux, ce ſont des lenteurs qui ne finiſſent pas, comme il a paru dans l'Aſſemblée des Notables, dont le réſultat n'a rien produit. Les Commiſſaires ſont plus expéditifs, & encore s'il étoit poſſible que trois jours avant de répondre on eût la queſtion qu'on doit traiter, & qu'alors on opinât par tête, & ſur le champ, je préſume que tout en iroit beaucoup mieux.

Il me ſemble qu'il faudroit premierement, commencer par déterminer les articles qu'on devra diſcuter ; ſecondement, donner à chaque ordre un mémoire relatif où chacun deſdits articles ſeroit expoſé avec ſes avantages & ſes inconvéniens.

Sans cela les affaires ſeront interminables, & il ne ſeroit point étonnant de voir les Etats-Généraux, ſe tenir aſſemblés pendant des années, avant d'avoir opéré les réformes qu'on projette.

Plus il y a de chaleur pour qu'on n'opere point par tête, & plus vous devez en conclure que le parti contraire vous ſeroit funeſte.

Il ne faut pas une grande étendue d'eſprit pour s'en appercevoir ; auſſi ne me mettrai-je point en frais pour le prouver, ſachant combien le Tiers-Etat eſt éclairé. C'étoit bien la moindre choſe qu'il eût en partage des connoiſſances plus profondes, & plus étendues, les autres corps en étant dédommagés par des richeſſes, & par des honneurs qu'on ne peut nombrer ; ſi toutesfois il peut y avoir un dédommage-

ment capable d'équivaloir à la ſcience, & à l'amour du travail ; mais ne ſuivons pas la méthode des Académies en nous donnant un encens que nous devons rejetter.

Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'en opinant par tête, on ſe conforme à toutes les Aſſemblées les plus ſolemnelles, & les plus importantes ; telles que les Conciles, telles que les Conclaves, telles que les Diettes de l'Empire & de Pologne, où tout eſt ſoumis à la pluralité des voix. Auſſi dans le dernier Réglement des Etats-Généraux, dont on doit faire honneur à M. Necker, il y a deux choſes admirables qui ont échappé aux Anglois mêmes, malgré la ſageſſe de leur Adminiſtration, & dont preſque tous François ſont maintenant enthouſiaſtes.

Le Réglement par lequel la communication des Députés peut aller juſqu'au dernier individu, ſans qu'il ait beſoin, comme en Angleterre, d'avoir cinq cens livres de revenu, le Réglement par lequel on opinera par ſcrutin, ce qui met dans l'heureuſe néceſſité de ne pas vendre les voix, ou du moins

moins de ne les vendre qu'avec plus de difficulté.

Cependant, MESSIEURS, il ne faut pas vous flatter que les Etats-Généraux feront toutes les réformes auxquelles vous vous attendez, malgré les lumieres & la bonne volonté que je suppose à ceux qui les composeront ; je les considere sous le même aspect, où étoit la Philosophie du temps de Descartes. Ce grand homme débrouilla le cahos, en écartant les Scholastiques & les anciens, dont l'ergotisme & l'obscurité tenoient le génie dans des entraves ; mais il fallut que le Neuthoniasme parût, pour perfectionner l'ouvrage.

M. Necker fait aujourd'hui la même opération que Descartes ; il débrouille, il éclaircit, il met sur les voies, en nous montrant le bonheur qui nous est préparé ; mais ce ne sera que les Etats-Généraux qui viendront après ceux-ci, qui perfectionneront l'ouvrage. Un Royaume aussi vaste que la France, aussi divisé par Provinces, dont plusieurs ont différentes prétentions & différens droits, ne peut se régénérer qu'a-

près bien des réformes & bien des efforts, & ce n'eſt pas l'opération d'un jour. Rien n'eſt plus facile que de faire de beaux plans dans un cabinet, pour peu que la plume ſoit bonne, & qu'on ait le talent d'écrire, on ne trouve point de réſiſtance; mais quand il faut abolir d'anciennes coutumes, réformer de vieux abus, renouveller, en quelque ſorte, la maniere d'être & de penſer, on reconnoît alors que cela demande beaucoup de travail & beaucoup de réflexions.

Je me repréſente chaque député, ayant ſous ſes yeux le projet d'une réforme, en minutant les inconvéniens, en calculant les avantages, & voyant ſouvent qu'on ne peut ébranler une partie, ſans toucher à l'autre, peut-être même ſans donner une commotion générale à tout l'édifice ; vous conviendrez, MESSIEURS, que cela demande beaucoup de prudence & de ſagacité.

Mais ne vous imaginez pas que l'homme qui a le plus d'eſprit, ſoit le plus propre à ces grandes opérations : le bon ſens qui combine, ce bon ſens qui ne phraſe point,

:e bon ſens qui va droit au but, eſt plus
itile qu'on n'imagine. S'il n'a pas tant de
eſſources que l'homme d'étude, il n'a pas
ant d'idées qui ſe croiſent, & par con-
équent il eſt moins indécis ; ce qui doit
ous engager, MESSIEURS, à prendre, parmi
os députés, la ſimple & droite raiſon,
ar-tout où elle ſe trouvera, fût-ce chez
'ouvrier, fût-ce chez le payſan.

Il ne faut qu'un ſeul homme de cette
laſſe, député par ſa Province, pour con-
oler les gens de la Campagne de leurs
énibles travaux & des contributions qu'ils
ayent, pour relever leur ame abbatue, &
ur inſpirer plus que jamais l'amour de la
'atrie. Il n'y a pas de Laboureur qui, d'a-
rès cela, ne diſe à ſon fils, qu'on com-
ience à les diſtinguer, & qui ne les en-
age à prendre le parti des armes : qui-
onque connoît le cœur humain, ſait com-
ien il eſt ſenſible aux diſtinctions, qui
iennent à tout un corps dont on fait partie.
e Tiers-Etat ne manque ſûrement pas de
es ames fermes & robuſtes qui bravent
es dangers, qui s'élevent au-deſſus des

récompenſes, & qui ne connoiſſent rie
de grand, que l'amour du devoir ; mai
il acquierrera de nouvelles forces, quan
il ſe verra aſſocié, comme il doit l'être
aux deux premiers Ordres du Royaume
pour concourir au bien général, & pou
s'occuper de l'adminiſtration.

Quelle flétriſſure, MESSIEURS, pour
mémoire de ces Miniſtres tyranniques, qu
par une hauteur intolérable, ſe firent u
plaiſir de nous fouler comme des avo
tons de l'eſpece humaine, & de diſtill
notre propre ſubſtance, en nous réduiſa
preſqu'au néant. Il ſembloit qu'on ne no
permettoit de vivre, qu'autant que no
nous épuiſions pour fournir au luxe i
modéré des financiers & des courtiſans.
n'obtenoit rien qu'en répandant l'or à plei
mains, ou qu'à forces d'intrigues, & c
toit le vice qu'il falloit payer, pour q
la vertu ne fût pas opprimée.

Ces horreurs, dont il reſte encore
traces, s'effaceront inſenſiblement, & l'
ne verra plus des perſonnes tarées oc
par les premiers emplois ; des Abbés c

pables de tous les déſordres, chargés de bénéfices; des Vexateurs employer le deſpotiſme, pour rendre odieuſe la Monarchie; des Intrigans ſe mêler de la diſtribution des graces, pour les faire tomber ſur les hommes les plus ineptes ou les plus rampans; des Auteurs ſans mérite, prendre la portion de ceux qui ſont dignes de toutes les récompenſes; — on ne verra plus les crimes des grands toujours impunis.

Le fameux Duc de Montauſier, diſoit un jour à Madame de Maintenon; « avouons, Madame, qu'hors la Guerre, le ſang de la Nobleſſe eſt bien ménagé, au point, que c'eſt un phénomene de voir un Gentilhomme exécuté, eût-il commis des forfaits; tandis que ſans miſéricorde on fait main-baſſe ſur le malheureux Tiers-Etat. »

Cette remarque eſt d'autant plus vraie, qu'excepté deux perſonnages diſtingués, & encore étoient-ils étrangers, nous n'avons eu, depuis un temps immémorial, aucun patricien publiquement puni; & cependant la Nobleſſe ne recela que trop ſouvent, dans

ſon ſein, des monſtres qui la firent frémir, & dont elle auroit dû elle-même demander la mort, pour ſoutenir ſon honneur. Ainſi le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en abandonnant, à toute la rigueur de la Juſtice, un de ſes alliés, dit, avec cette magnanimité qui caractériſe le grand homme, que lorſqu'il avoit du mauvais ſang, il le faiſoit tirer.

D'après mes obſervations que je ſoumets à vos lumieres, vous en conclurez, à ce que j'imagine, que vos prétentions doivent ſe borner à ce que les Nobles comme les Roturiers ſoient ſoumis aux mêmes Loix, tant pour le civil que pour le criminel, & qu'ils payent également les taxes, ſans être portés ſur un rôle différent. S'il n'y a qu'un ſeul regiſtre de baptême pour le Prince & pour l'Artiſan, comme Monſeigneur le Dauphin, pere du Roi, le fit judicieuſement obſerver à ſes enfans, il eſt ſans doute abſurde de voir la Nobleſſe ſéparée de la Rôture ſur le livre des impoſitions.
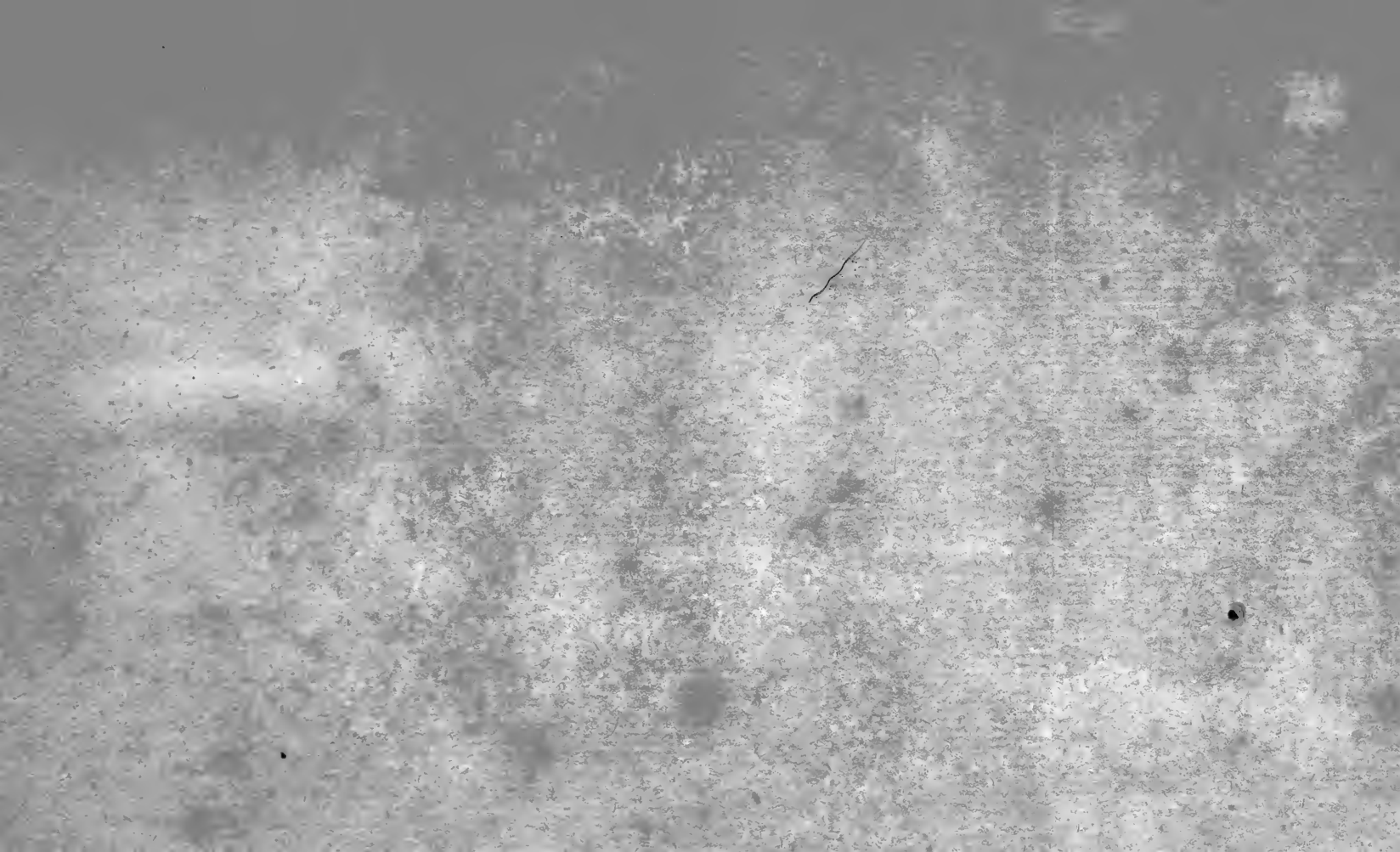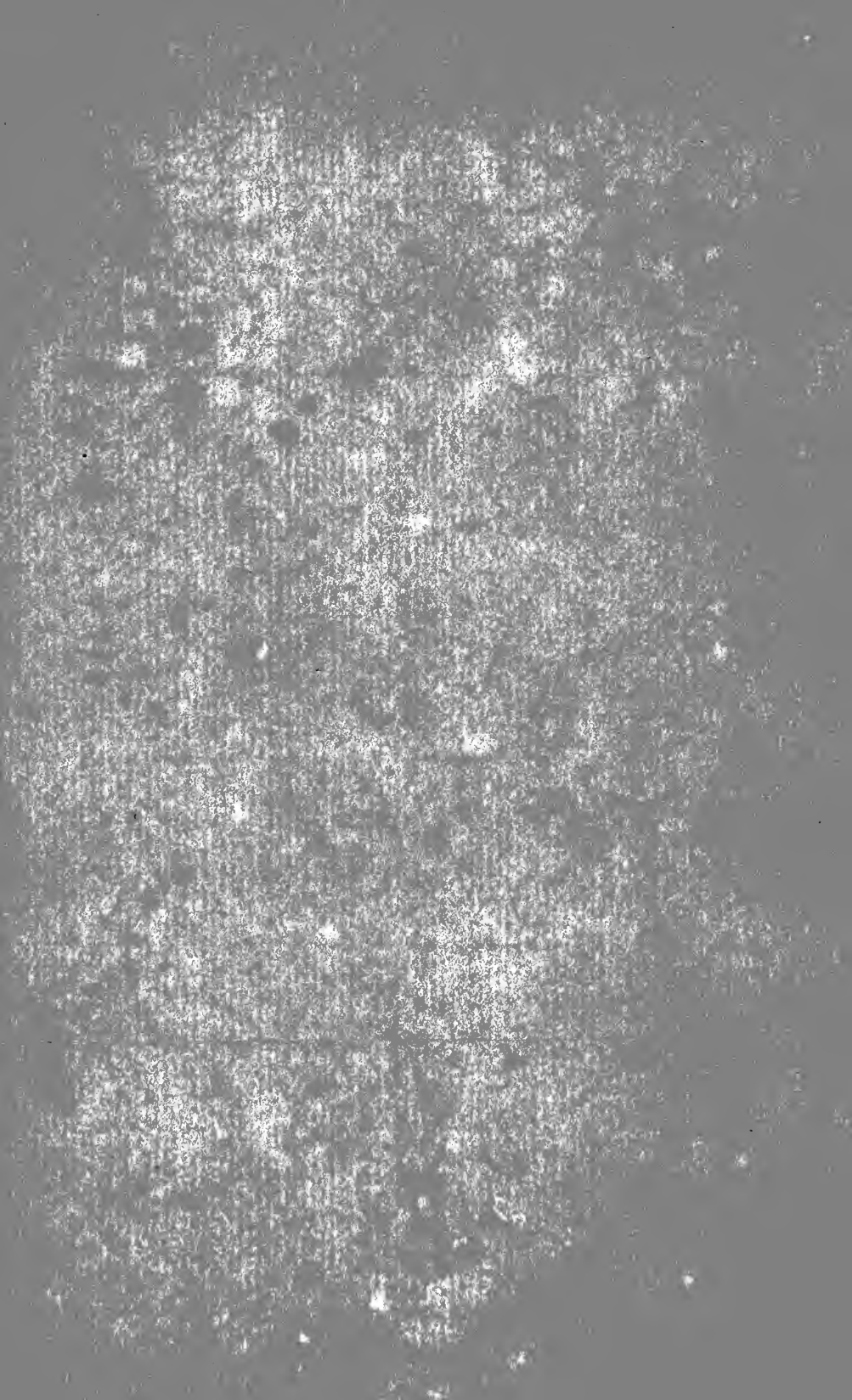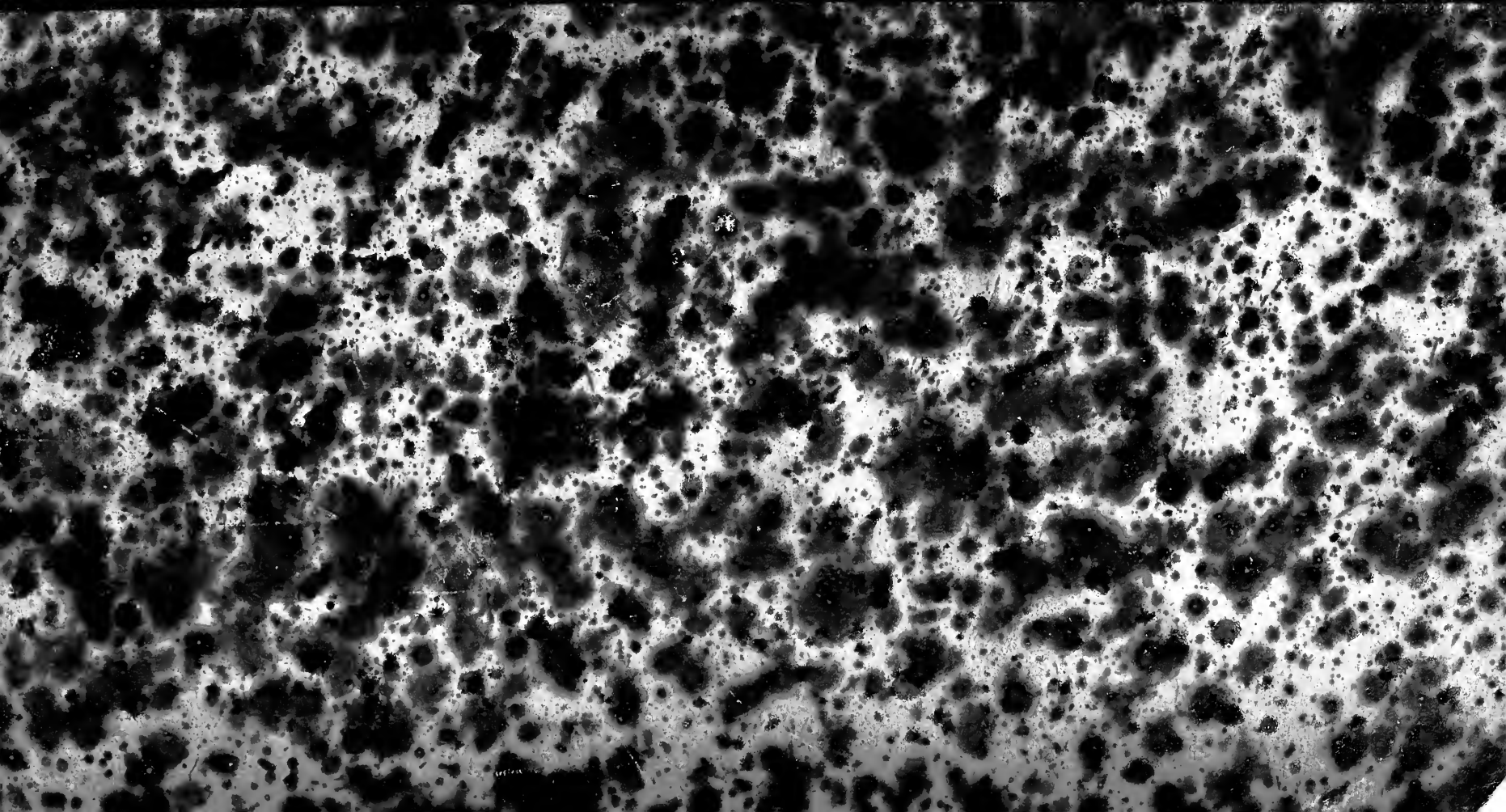
F I N.